REPUBLIQUE DU NIGER

Fraternité – Travail – Progrès

MINISTERE DU TOURISME ET DE L'ARTISANAT

ENQUÊTE NATIONALE SUR LE SECTEUR DE L'ARTISANAT (ENSA) 2026

Rapport d'analyse

2 899 073 artisans estimés, soit 21,42% de la population active du Niger en 2025	**2 222,3 Milliards de FCFA de richesse créée par le secteur de l'artisanat en 2025**	
	Soit 18,0% du Produit Intérieur Brut (PIB)	**Soit 30,0% de l'économie populaire**

THE WORLD BANK

Institut National de la Statistique NIGER

AVANT PROPOS

Le secteur de l'artisanat occupe une place importante dans l'économie nigérienne. Il constitue un important levier de création d'emplois, de génération de revenus, de lutte contre la pauvreté et de valorisation de notre identité culturelle. Il joue également un rôle majeur dans l'insertion économique des femmes, des jeunes et des personnes en situation de handicap, ainsi que dans le développement des activités productives au niveau local. De même, il contribue significativement à la dynamique économique et sociale de notre pays avec des milliers d'artisans et d'entreprises artisanales évoluant dans des activités diverses.

Conscient de ce rôle fondamental et conformément à la Vision du Président de la République, Chef de l'État, le Général d'Armée Abdourahamane Tiani, qui vise à « **bâtir un Niger nouveau où les Nigériennes et les Nigériens, unis et solidaires, décident souverainement pour notre patrie et dans l'intérêt supérieur de notre peuple** », et dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de la Refondation de la République (PRR) 2025–2029, à travers son axe 3 "Développement des Bases de Production pour la souveraineté économique", mon département ministériel a initié l'**Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA) 2026**.

Cette importante opération a permis de disposer de données statistiques fiables, actualisées et désagrégées permettant d'améliorer la connaissance du tissu artisanal nigérien et de mieux apprécier le poids économique et social du secteur. Elle constitue également un outil essentiel d'aide à la décision pour l'élaboration, la mise en œuvre et le suivi des politiques publiques et des programmes d'appui au développement de l'artisanat. Elle a aussi permis d'identifier les principaux besoins et contraintes auxquels sont confrontés les artisans et les entreprises artisanales, notamment en matière de financement, de formation, d'accès aux marchés, d'équipements et d'infrastructures.

Le présent document est le fruit d'un travail de terrain rigoureux réalisé auprès des artisans et des entreprises artisanales dans les huit (08) régions du Niger. Il contribuera à une meilleure prise en compte du secteur dans les statistiques nationales officielles, à travers ses trois (03) domaines, huit (08) branches d'activités, quarante (40) corps de métiers et deux-cent-quatre-vingt-onze (291) métiers.

À travers ce document, mon département Ministériel met à la disposition des décideurs, des acteurs du secteur, des chercheurs, des partenaires techniques et financiers et de l'ensemble des utilisateurs, une base d'information solide pour une meilleure planification et un développement plus efficace de l'artisanat.

Puisse ce document servir de **boussole** pour faire de l'artisanat nigérien un secteur davantage moderne, compétitif, inclusif et créateur durable de richesses et d'emplois.

La Ministre du Tourisme et de l'Artisanat

Madame Guichrde Kari Aghatchiou

SIGLES ET ABREVIATIONS

ASCN	Appelés de Service Civique National
CA	Chiffre d'Affaires
CEDEAO	Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest
CI	Consommations Intermédiaires
CMANI	Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger
EHCVM	Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages
ENSA	Enquête Nationale sur le secteur de l'Artisanat
FCFA	Franc de la Communauté Financière Africaine
FDS	Forces de Défense et de Sécurité
GPS	Global Positioning System
INS	Institut National de la Statistique
MPME	Micros, Petites et Moyennes Entreprises
MT/A	Ministère du Tourisme et de l'Artisanat
NAP	Nomenclatures des Activités et des Produits
NIF	Numéro d'Identification Fiscale
ODK	*Open Data Kit*
PHASAOC	Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre
PIB	Produit Intérieur Brut
PRR	Programme de la Refondation de la République
RCCM	Registre du Commerce et du Crédit Mobilier
ReGEN	Recensement Général des Entreprises au Niger
RGPH	Recensement Général de la Population et de l'Habitat
RTN	Radio-Télévision du Niger
SARL	Société anonyme à responsabilité limitée
SARLU	Société à Responsabilité Limitée Unipersonnelle.
SCN	Comptabilité National des Nations Unies
UA	Unité Artisanale
UEMOA	Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
VAB	Valeur Ajoutée Brute

TABLE DES MATIERES

AVANT PROPOS.....Erreur ! Signet non défini.
SIGLES ET ABREVIATIONS.....2
TABLE DES MATIERES.....3
LISTE DES TABLEAUX.....5
LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES.....6
RESUME ANALYTIQUE.....7
CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE.....9
1.1. Contexte et Justifications.....9
1.2. Objectifs de l'enquête.....10
1.2.1. Objectif général.....10
1.2.2. Objectifs spécifiques.....10
1.2.3. Résultats attendus.....11
1.3. Méthodologie de l'étude.....12
1.3.1. Cadre conceptuel.....12
1.3.2. Echantillonnage.....16
1.3.3. Mise en œuvre de l'enquête.....21
1.3.4. Difficultés et limites de l'étude.....24
CHAPITRE 2 : PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DES ARTISANS ET DES UNITES ARTISANALES.....25
2.1 Profil socio-économique des artisans.....25
2.1.1. Artisans selon les branches d'activités.....25
2.1.2 Artisans par branches d'activités selon les régions.....26
2.1.3 Artisans par sexe selon les branches d'activités.....27
2.1.4 Artisans par branches d'activités selon le milieu de résidence.....27
2.1.5. Artisans par branches d'activités selon les niveaux d'instruction.....28
2.1.6 Artisans par branches d'activités selon les tranches d'âge.....29
2.2. Caractéristiques des entreprises artisanales.....31
2.2.1. Profil de l'unité artisanale.....31
2.3. Formalisation de l'unité artisanale.....34
2.3.1 Unités artisanales selon l'enregistrement à la CMANI.....34
2.3.2 Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le mode d'exploitation.35
2.4. Emploi et occupation dans le secteur de l'artisanat.....36
2.4.1 Emplois et occupations selon les régions.....36
2.4.2 Emplois et occupations selon les branches d'activités.....37
2.4.3 Répartition des emplois et occupations selon le milieu de résidence.....38

CHAPITRE 3 : CONTRIBUTION A L'ÉCONOMIE, COMMERCIALISATION ET BESOINS DES ARTISANS 40
3.1 . Importance économique du secteur de l'artisanat 40
3.1.1 Contribution du secteur de l'artisanat au PIB 40
3.1.2 Dépenses courantes des unités artisanales 42
3.1.3 Contribution des unités artisanales à l'économie nationale 44
3.1.4 Productivité des facteurs de production 47
3.2 Commercialisation et accès aux marchés 51
3.2.1 Principales destinations des produits artisanaux 51
3.2.2 Canaux de commercialisations des produits artisanaux 52
3.3 Besoins des artisans 54
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS 58
BIBLIOGRAPHIE 59
REMERCIEMENTS 60
ANNEXES : 61
ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE 61
ANNEXE 2 : NOMBRE D'ARITSANS SELON LA NOMENCLATURE DES MÉTIERS ARTISANAUX 67

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon et taux de réalisation par région 20
Tableau 2 : Répartition des artisans par région selon les branches d'activités (en %) 26
Tableau 3 : Répartition des artisans par niveau d'instruction selon les branches d'activités (en %) 29
Tableau 4 : Répartition des artisans par groupe d'âge selon la branche d'activité artisanale (en %) 30
Tableau 5 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon les formes juridiques (en %) 32
Tableau 6 : Répartition des unités artisanales fixes par branches d'activités selon le statut d'occupation du local (en %) 34
Tableau 7 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon les régions 37
Tableau 8 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon les branches d'activités 38
Tableau 9 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon le milieu de résidence 39
Tableau 10 : Production moyenne de l'artisan par branche d'activités (en FCFA) 48
Tableau 11 : Ratio valeur ajoutée sur effectif du personnel par branche d'activités 49
Tableau 12 : Part du salaire dans la valeur ajoutée par branche d'activités (en %) 50
Tableau 13 : Ratio investissement sur production (en %) 51
Tableau 14 : Répartition de la destination des produits artisanaux selon la branche d'activité (%) 52
Tableau 15 : Répartition des unités artisanales selon les principaux canaux de commercialisation (%) 53
Tableau 16 : Utilisation des réseaux sociaux par branche d'activité (%) 53
Tableau 17 : Principaux besoins exprimés par les artisans selon la branche (%) 57
Tableau 18 : Répartition du nombre d'artisans par branches, corps et par métiers artisanaux 67

LISTE DES GRAPHIQUES ET FIGURES

Graphique 1 : Répartition des artisans par branche d'activité artisanale (en %) 25
Graphique 2 : Répartition des artisans par branches d'activités selon le sexe (en %) 27
Graphique 3 : Répartition des artisans par branches d'activités selon le milieu de résidence (en %) 28
Graphique 4 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le type du lieu d'exercice (en %) 33
Graphique 5 : Répartition des unités artisanales selon l'enregistrement à la CMANI (en %) .. 35
Graphique 6 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le mode d'exploitation (en %) 36
Graphique 7 : Niveau de la production selon le milieu de résidence (en milliards de FCFA) .. 40
Graphique 8 : Niveau de production par branche d'activité artisanale (en milliards de FCFA) 41
Graphique 9 : Répartition des dépenses courantes selon le milieu de résidence (en milliards FCFA) 42
Graphique 10 : Répartition des dépenses courantes par branches d'activités (en milliards de FCFA) 43
Graphique 11 : Valeur ajoutée des unités artisanales selon le milieu de résidence (en milliards FCFA) 45
Graphique 12 : Répartition de la valeur ajoutée des unités artisanales par branches d'activités artisanales (en milliards de FCFA) 46

Figure 1 : le niveau des dépenses courantes suivant les rubriques des dépenses (en milliards FCFA) 44

RESUME ANALYTIQUE

Réalisée par le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MT/A) et l'INS, l'Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA, 2026) vise à mesurer le poids réel de l'artisanat dans l'économie nigérienne. Reposant sur un sondage stratifié, l'enquête a couvert 11 051 unités artisanales réparties dans les 8 régions du pays. Les résultats montrent que le secteur, bien qu'informel à 94,9 %, est un pilier de l'économie populaire.

Le secteur de l'artisanat au Niger constitue un important pôle socio-économique de l'économie populaire. L'Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA, 2026) offre un diagnostic approfondi de sa structure, de sa contribution économique, de ses canaux de commercialisation et des défis majeurs auxquels font face ses acteurs.

Sur le plan socio-économique, il ressort que l'activité de l'artisanat est principalement portée par la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration », qui rassemble 34,3 % des artisans et près d'un tiers des emplois du secteur. Elle est suivie par les branches des « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » (21,6 %) et du « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (18,9 %). Bien que le secteur soit majoritairement masculin (71,7 %) et urbain (71,3 %), la présence féminine y est prédominante dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (55,3 %) et notable dans les « Hygiène et Soins corporels » (34,5). Par rapport à la couverture géographique, la région de Tahoua s'impose en termes de concentration de la population occupées dans le secteur de l'artisanat avec 24,9 % des actifs occupés.

L'organisation des unités artisanales est caractérisée par une gestion traditionnelle et un niveau d'informalité quasi généralisé. En effet, l'entreprise individuelle représente 96,9 % du tissu artisanal, et 77,2 % des unités fonctionnent de manière ambulante. De plus, 94,9 % des activités relèvent du secteur informel et seulement 3,7 % des entités sont enregistrées auprès de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI). La main-d'œuvre, estimée à 2 899 073 personnes, repose massivement sur les apprentis, les aides familiales et les patrons, attribuant aux salariés une part minoritaire.

Malgré son organisation peu moderne, la contribution de l'artisanat demeure considérable dans la création de la richesse nationale. Avec une production globale de 3 774,7 milliards de FCFA et une

valeur ajoutée brute de 2 222,3 milliards de FCFA correspondant à 18,0 % du PIB. Cette valeur ajoutée représente également 30 % de la richesse produite par l'économie populaire en 2025.

En matière de commercialisation, l'ancrage territorial est quasi exclusif. Plus de 94,4 % des unités artisanales écoulent leurs produits sur les marchés locaux et hebdomadaires, tandis que les Salon/foire, Villages artisanaux et Internet restent marginales (3,6 %). Le commerce électronique et les foires demeurent très peu exploités, même si les outils numériques comme WhatsApp s'imposent progressivement comme le principal canal de vente en ligne chez les artisans.

Pour soutenir la croissance du secteur, la levée des freins opérationnels s'avère indispensable. Les artisans expriment en priorité un besoin urgent d'équipements adaptés (66,9 %), de subventions (47,1 %) et d'un accès facile aux matières premières (36,6 %). La modernisation de l'artisanat nigérien nécessite ainsi des politiques ciblées combinant le financement, l'aménagement d'espaces dédiés, la formation technique, la formalisation progressive des unités et l'intégration des technologies numériques.

CHAPITRE 1 : CONTEXTE ET METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.1. Contexte et Justifications

Le secteur de l'artisanat occupe une place prépondérante dans le paysage socio-économique du Niger. Défini de manière formelle comme un ensemble d'activités réparties entre l'artisanat de production ou de transformation, l'artisanat de service et l'artisanat d'art, il se caractérise par une prédominance du travail manuel et indépendant. Ce secteur est principalement animé par des artisans professionnels qui s'appuient sur une main-d'œuvre composée de salariés en nombre réduit, d'apprentis ou d'aides familiaux. Il constitue aujourd'hui l'un des plus grands pourvoyeurs d'emplois du pays, s'imposant comme un pilier fondamental de ce qu'il convient d'appeler l'économie populaire.

Par sa nature intrinsèquement transversale, l'artisanat entretient des liens structurels étroits avec plusieurs secteurs stratégiques de l'économie nationale. Il s'agit entre autres de l'agriculture et l'élevage par la fabrication locale de l'outillage agricole et la transformation des sous-produits de l'élevage (cuirs et peaux). C'est le cas aussi du commerce, de l'environnement et du transport par la maintenance technique, de la valorisation des ressources locales et des services de proximité. Les liens de l'artisanat s'étendent aussi au tourisme et à la culture à travers l'artisanat d'art, vitrine culturelle du patrimoine nigérien.

Sur le plan juridique et organisationnel, le cadre du secteur est fixé par le décret n°2020-809/PRN/MT/A du 06 novembre 2020 portant nomenclature des métiers artisanaux au Niger. Ce texte répertorie deux cent quatre-vingt-onze (291) métiers, rigoureusement ventilés au sein de quarante (40) corps de métiers et de huit (08) branches d'activités. Cette structuration fait de l'artisanat un des moteurs directs de création d'emplois, de génération de revenus et de réduction de la pauvreté.

Cependant, malgré cette importance stratégique, le secteur est freiné par deux obstacles majeurs : la méconnaissance scientifique de ses contours économiques réels et l'absence de données statistiques à jour. La grande majorité des unités artisanales ne disposant pas d'une comptabilité écrite formelle, la contribution exacte du secteur dans l'économie nigérienne reste largement sous-évaluée.

Face à l'obsolescence de ces données, actualiser les indicateurs fondamentaux du secteur de l'artisanat est devenu une urgence nationale. Disposer de données fiables, précises et désagrégées est indispensable pour guider les choix stratégiques de l'État, des chambres consulaires et des partenaires au développement. Ces statistiques permettront de concevoir des politiques sectorielles adaptées, de réorienter les programmes de formation professionnelle, d'améliorer l'accès aux marchés et de structurer des mécanismes de financement adéquats.

Afin de pallier cette carence, le Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MT/A) a sollicité l'appui technique de l'Institut National de la Statistique (INS) à travers le Projet d'Harmonisation et d'Amélioration des Statistiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (PHASAOC) pour réaliser une enquête nationale sur le secteur de l'artisanat.

1.2. Objectifs de l'enquête

Cette enquête s'inscrit dans la dynamique de l'économie populaire et constitue un outil de pilotage crucial pour structurer le secteur de l'artisanat au Niger. À travers une cartographie précise des artisans et des entreprises artisanales du pays, cette enquête fournit des données stratégiques indispensables pour mesurer la contribution du secteur à la création de richesses, tant au niveau local que national. À terme, ces indicateurs orienteront les politiques publiques afin de faire de ce secteur un véritable levier de croissance économique.

1.2.1. Objectif général

L'objectif général de l'ENSA est de collecter des données statistiques fiables, actualisées et de qualité sur le secteur de l'artisanat afin de mesurer son poids réel dans l'économie nationale et d'éclairer les politiques de développement sectoriel.

1.2.2. Objectifs spécifiques

De manière spécifique, l'ENSA permettra de :

- Actualiser les indicateurs structurels sur les entreprises artisanales et le profil des artisans au Niger,
- Estimer la contribution réelle du secteur de l'artisanat à la richesse nationale (valeur de la production, chiffre d'affaires, valeur ajoutée et contribution au PIB) ;

- Déterminer la structure des Consommations Intermédiaires (CI) en intrants et matières premières propres aux branches artisanales ;
- Quantifier le volume global des emplois générés par le secteur, en distinguant les salariés, les apprentis et les aides familiaux ;
- Estimer précisément la population des artisans ventilée par les 8 branches d'activités fixées par la nomenclature des métiers artisanaux au Niger ;
- Recenser et hiérarchiser les besoins des artisans nigériens.

1.2.3. Résultats attendus

Les principaux résultats attendus de l'ENSA sont :

- les indicateurs structurels sur les entreprises artisanales et le profil des artisans au Niger sont actualisés ;
- la contribution réelle du secteur de l'artisanat à la richesse nationale (valeur de la production, chiffre d'affaires, valeur ajoutée et contribution au PIB) est estimée ;
- la structure des Consommations Intermédiaires (CI) en intrants et matières premières propres aux branches artisanales est déterminée ;
- le volume global des emplois générés par le secteur, en distinguant les salariés, les apprentis et les aides familiaux est quantifié ;
- la population des artisans ventilée par les 8 branches d'activités fixées par la nomenclature des métiers artisanaux au Niger est estimée ;
- les besoins prioritaires des différents corps de métiers sont documentés pour l'orientation des prises de décisions.

1.3. Méthodologie de l'étude

1.3.1. Cadre conceptuel

Dans cette partie, les concepts importants relevant de la présente enquête sont définis. Il s'agit de :

- **Unité de production :** Une unité de production désigne l'entité économique de base (comme une entreprise, une usine, ou une exploitation) dont la fonction principale est de combiner des facteurs de production (travail, capital, matières premières) pour créer des biens ou des services destinés au marché ;
- **Unité de production artisanale :** Une unité de production artisanale est une entité économique autonome où le travail repose principalement sur le savoir-faire manuel et technique d'un artisan, qui assure lui-même la direction et participe à l'exécution du travail ;
- **Activité artisanale :** Est considérée comme activité artisanale, toute activité d'extraction, de production ou de transformation de biens et/ou de prestations de services à l'exclusion de toute activité agricole, de pêche moderne, de transport, d'achat et de revente ou spécifiquement intellectuelles :
 - exercée à titre principal, par une personne physique ;
 - dont la maîtrise technique et le savoir-faire requièrent un apprentissage ou une formation assortie d'une pratique du métier ;
 - dont le travail et l'habileté manuelle occupent une place prépondérante ;
 - où le mode de production peut inclure des machines et outillages actionnés directement par l'artisan, sans déboucher sur une production en série.

Toutefois, les petites activités de transport opérées par un engin de 2 à 4 roues, par pirogues, à dos ou à traction animale ou humaine sont considérées comme des activités artisanales.

- **Artisan :** un artisan est un professionnel indépendant qui exerce un métier manuel ou technique grâce à un savoir-faire spécifique (souvent acquis par une formation ou une longue expérience) et qui participe personnellement à l'exécution du travail tout en dirigeant sa petite structure ;

L'artisan est toute personne physique qui exerce une activité artisanale telle que défini ci-haut. L'artisan possède une qualification professionnelle reconnue par son milieu professionnel ou un diplôme de l'enseignement technique et professionnel.

L'artisan prend personnellement part à l'exécution de son travail et en assure la direction. Il ne spécule pas sur le travail d'autrui.

L'artisan exerçant son activité professionnelle à titre individuel peut se faire assister par des compagnons artisans, des apprentis artisans ou des aides familiaux.

- **Artisanat :** l'artisanat est le secteur économique qui regroupe l'ensemble des activités de production, de transformation, de réparation ou de prestation de services, caractérisées par la prédominance du travail manuel, la maîtrise d'un savoir-faire traditionnel ou technique, et la gestion directe de la structure par l'homme de l'art. l'artisanat repose sur quatre piliers fondamentaux qui le distinguent de l'industrie ou du commerce pur. En effet, dans l'artisanat :
 - la main de l'artisan doit rester la composante la plus importante du produit ou service fourni ;
 - les unités se caractérisent par des structures à taille humaine (micro-entreprises, entreprises familiales, travailleurs indépendants) ;
 - la qualification professionnelle est reine. Le savoir-faire s'acquiert par l'expérience, le compagnonnage ou l'apprentissage (ou transmission) de génération en génération. Il est aussi acquit par la formation professionnelle ;
 - les métiers sont diversifiés.

On distingue :

- **l'artisanat de production/transformation** : Création de biens de consommation (boulangerie traditionnelle, menuiserie, confection de vêtements) ;
- **l'artisanat de service** : Prestation au quotidien (coiffure, mécanique automobile, cordonnerie/réparation) ;
- **l'artisanat d'art** : Tourné vers l'esthétique, la culture et le patrimoine (poterie, bijoux, sculpture, tissage).

- **Nomenclature des métiers artisanaux :** Système de classification officiel qui répertorie, structure et définit l'ensemble des activités relevant du secteur de l'artisanat. Les rubriques de la nomenclature des activités de l'artisanat au Niger sont au nombre de quatre (4) à savoir le domaine d'activités, la branche d'activité, le corps de métiers et le métier. Elles sont désignées par un code numérique de quatre (4) positions :
 - la première position désigne le domaine d'activités, les codes sont AP (artisanat de production ou de transformation), AS (artisanat de service) et AA (artisanat d'art) ;
 - la deuxième position désigne la branche d'activités, le code varie de 1 à 8 ;
 - la troisième position désigne le corps de métiers, le code varie de 1 à 40 ;
 - la quatrième position désigne le métier, le code varie de 1 à 291.

Ainsi, la nomenclature des métiers artisanaux au Niger comporte huit (8) branches d'activités, quarante (40) corps de métiers et deux cent quatre-vingt-onze (291) métiers.

- **Branche d'activités artisanales** : La branche d'activités artisanales est le regroupement d'un ensemble de corps de métiers similaires ou connexes ;
- **Corps de métiers :** Le Corps de Métiers est la subdivision d'une branche. Il désigne un ensemble d'artisans exerçant une profession spécifique, partageant les mêmes techniques de travail, les mêmes outils, et souvent une identité professionnelle commune ;
- **Produit Intérieur Brut (PIB) :** Le PIB est la mesure synthétique de la valeur totale de la production finale de biens et de services (ou production des biens et services destinés à une utilisation finale) réalisée par les unités résidantes sur le territoire économique d'un pays au cours d'une période donnée, généralement l'année, évaluée aux prix du marché. Il est destiné à mesurer la valeur créée par l'activité productrice des résidents ;
- **Valeur Ajoutée Brut (VAB) :** La valeur ajoutée est la mesure du supplément de richesse (valeur comptable nouvellement générée) créé par une unité productrice au cours du processus de production ;
- **Economie populaire :** Ensemble d'activités économiques (production et transformation agroalimentaire, commerce, artisanat, services) par lesquelles des individus, des familles ou des

collectifs créent leurs propres moyens de subsistance. Émergeant des dynamiques d'auto-promotion face au chômage de masse et aux défaillances du développement, elle conjugue la quête de viabilité économique et l'exigence de solidarité sociale. La rentabilité financière y est subordonnée à la satisfaction des besoins, au maintien du lien social et à l'autonomisation des personnes ;

- **Production des unités artisanales :** La production des unités artisanales est la valeur totale des biens et services créés par des unités productrices de petite taille, caractérisées par le rôle prédominant du travail manuel ou qualifié du chef d'entreprise et l'absence de processus de fabrication de série ou de masse. La production inclut le chiffre d'affaires mais aussi ce qui a été produit et stocké (variation de stocks) ainsi que la production immobilisée (ce que l'unité économique a produit pour elle-même) ;

- **Consommation Intermédiaire (CI) :** La consommation intermédiaire est la valeur des biens et des services transformés ou entièrement consommés au cours du processus de production pendant la période comptable. Elle comprend les services achetés (locations opérationnelles, commissions, redevances sur la propriété intellectuelle) ainsi que les petits outillages. Elle exclut l'usure des actifs fixes (qui relève de la consommation de capital fixe), l'acquisition d'objets de valeur (œuvres d'art, métaux précieux, bijoux) et les dépenses d'équipement durable d'une durée de vie supérieure à un an (qui relèvent de la formation brute de capital fixe) ;

- **Emploi occupé :** L'emploi occupé désigne la situation de toute personne qui participe directement à une activité de production, que cette activité donne lieu à une rémunération, génère un profit ou soit exercée à titre non rémunéré au bénéfice d'une unité productrice. Cette notion englobe en plus des salariés et des apprentis, les travailleurs familiaux non rémunérés (ou aides familiaux) et les indépendants et travailleurs à leur propre compte ;

- **Salaire :** C'est le total des sommes versées par une entreprise à ses employés, en nature ou en espèce, en contrepartie de leur travail au cours de la période de compte. La notion de "salaire" suppose l'existence d'un contrat, formel ou non, entre l'employeur et l'employé, par lequel une personne touche une rémunération en contrepartie d'un travail ;

- **Investissement sur la valeur ajoutée :** Le ratio Investissement sur la valeur ajoutée (souvent appelé taux d'investissement des entreprises) mesure la part de la richesse réellement créée par

une unité productrice qui est réinvestie dans son outil de production. Il s'agit de la mesure de l'effort consacré par une unité productrice au renouvellement, à la modernisation et à l'extension de ses capacités de production, rapporté à la richesse qu'elle a réellement créée ;

- **Chiffre d'affaires :** La valeur totale des ventes de biens et de prestations de services réalisées par une unité économique avec des tiers au cours d'un exercice comptable, dans le cadre de son activité professionnelle courante. Le chiffre d'affaires ne mesure que ce qui a été vendu.

1.3.2. Echantillonnage

Cette partie décrit la constitution de la base de sondage et présente le plan de sondage, la détermination de la taille de l'échantillon ainsi que sa répartition. Elle explique aussi la méthode de calcul des coefficients d'extrapolation.

1.3.2.1 Champ de l'enquête et unités statistiques

L'enquête couvre les unités artisanales qui exercent, à titre principal, au moins l'un des 291 métiers de la nomenclature des métiers artisanaux fixée par le décret n°2020-809/PRN/MT/A du 06 novembre 2020. Elle porte sur les huit régions du pays, en milieu urbain et en milieu rural, sans distinction de lieu d'exercice ni de statut administratif : les unités informelles, qui constituent l'essentiel du secteur, font partie du champ au même titre que les unités enregistrées.

Les données économiques (chiffre d'affaires, production, dépenses courantes, salaires et investissements) se rapportent à l'année 2025. Les effectifs du personnel sont observés au 31 décembre 2025 et les métiers exercés sur les douze mois précédant l'entretien. Les caractéristiques de l'artisan et de son unité, de même que les besoins exprimés, sont relevés à la date de l'entretien.

L'unité statistique est l'unité artisanale, interrogée à travers son responsable, l'artisan principal. Les résultats du rapport portent sur trois populations qu'il convient de distinguer. Les caractéristiques de l'entreprise et les agrégats économiques se rapportent aux unités artisanales. Les répartitions des artisans présentées à la section 2.1 (branche, sexe, milieu de résidence, instruction, âge) concernent les artisans responsables d'unité, à raison d'un artisan par unité. Enfin, la section 2.3 et l'annexe 2 traitent de l'ensemble des personnes occupées dans les unités artisanales : patrons, salariés, apprentis et aides familiaux.

Le lieu d'exercice retenu dans l'analyse est celui que l'artisan déclare au moment de l'entretien (question C.6). Une unité est dite fixe lorsqu'elle exerce principalement dans un atelier fixe. Elle est dite ambulante dans les autres cas, qu'il s'agisse d'un atelier mobile, d'un travail à domicile ou d'un autre lieu non permanent. Le terme « ambulant » désigne donc, dans ce rapport, l'ensemble des unités qui ne disposent pas d'un atelier fixe.

1.3.2.2 Base de sondage

Deux types de sources ont été combinées : une liste d'unités, qui sert au tirage des unités fixes, et des effectifs de référence tirés des sources auprès des ménages, qui servent à dimensionner le volet des unités ambulantes et à extrapoler les résultats.

La liste de tirage est constituée à partir d'une extraction de toutes les activités artisanales de la base du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH 2012). L'extraction de l'échantillon a été réalisée à l'aide de la nomenclature des métiers artisanaux, mise en correspondance avec la Nomenclature des Activités et des Produits (NAP) conformément à la méthodologie du ReGEN 2022. Pour chaque unité, la base renseigne la localisation (région, département, commune, quartier ou village), les coordonnées géographiques et téléphoniques ainsi que l'activité exercée.

Les effectifs des ambulants sont issus des sources auprès des ménages (RGPH, EHCVM), qui dénombrent les actifs occupés quel que soit leur lieu de travail et couvrent ainsi les artisans absents du ReGEN. La proportion des artisans dans la population active occupée a été estimée à partir de l'Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages (EHCVM 2021) en rattachant l'activité principale des actifs occupés à la nomenclature des métiers artisanaux. Cette proportion a été appliquée à la population active occupée du Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 2012, puis le résultat a été actualisé à l'année 2025 au moyen des projections démographiques 2012-2027 :

$$T = p \times PAO^{2012} \times \frac{P^{2025}}{P^{2012}}$$

où p est la proportion d'artisans parmi les actifs occupés (EHCVM 2021), PAO^{2012} la population active occupée au RGPH 2012 et P^{2025}/P^{2012} le rapport des populations projetée et recensée. Au niveau national, l'effectif de référence s'établit à 2 899 073 personnes occupées dans l'artisanat en

2025, soit 21,42 % de la population active. Sa répartition par branche d'activités suit la structure observée dans l'EHCVM 2021.

Chaque unité artisanale étant dirigée par un seul artisan, qui y exerce comme patron ou comme travailleur à son propre compte, le nombre d'unités artisanales s'obtient par le même calcul, limité aux artisans qui ont ce statut dans leur emploi principal. Mené région par région, ce calcul donne le nombre de référence d'unités artisanales de chaque région h :

$$N_h = q_h \times PAO_h^{2012} \times \frac{P_h^{2025}}{P_h^{2012}}$$

où q_h est la proportion d'artisans responsables d'unité parmi les actifs occupés de la région (EHCVM 2021). Au niveau national, ce nombre s'établit à 1 070 974 unités artisanales en 2025.

L'EHCVM renseigne également le lieu d'exercice des entreprises non agricoles des ménages. Elle permet ainsi de répartir les unités artisanales de chaque région entre unités fixes et unités ambulantes. On note a_h la part des unités ambulantes parmi les unités artisanales de la région h. Le nombre de référence d'unités ambulantes de la région est donc $N_h^A = a_h N_h$ et celui des unités fixes $N_h^F = (1 - a_h)N_h$. Ces deux nombres servent à fixer la taille de chaque volet de l'échantillon et à extrapoler les résultats.

1.3.2.3 Plan de sondage

Le plan de sondage est stratifié par région : les strates sont les huit régions du pays. Dans chaque région, l'échantillon comprend deux volets, l'un pour les unités fixes, et l'autre pour les unités ambulantes.

Dans chaque région h, la liste des M_h unités artisanales de la base est ordonnée par branche d'activités, corps de métiers et métier, puis m_h unités y sont tirées à probabilités égales. Toutes les unités fixes d'une même région ont ainsi la même probabilité d'être retenues :

$$\pi_{hi} = \frac{m_h}{M_h}$$

Le classement préalable de la liste joue le rôle d'une stratification implicite. Il fait en sorte que, dans chaque région, les branches, les corps de métiers et les métiers soient représentés dans l'échantillon à proportion de leur poids dans la base. C'est par ce moyen qu'a été recherchée la

représentativité des 291 métiers, des 40 corps de métiers et des 8 branches d'activités de la nomenclature.

1.3.2.4 Taille de l'échantillon

La taille de l'échantillon a été déterminée par la méthode de calcul de la taille minimale pour l'estimation d'une proportion. Pour une proportion f, un niveau de confiance $1-\alpha$ et une marge d'erreur absolue d, la taille minimale vaut :

$$n_0 = \frac{z_{1-\alpha/2}^2 \, f(1-f)}{d^2}$$

La valeur $f = 0{,}5$ a été retenue, car elle maximise le produit $f(1-f)$ et donne la taille la plus élevée. Avec un niveau de confiance de 95 % ($z = 1{,}96$) et une marge d'erreur de 1 point, on obtient $n_0 = 9\,604$ unités. La taille minimale a ensuite été majorée pour tenir compte de la non-réponse attendue, en raison de l'insécurité dans certaines zones et d'éventuelles réticences des artisans. Pour un taux de non-réponse anticipé t de 20 % :

$$n = n_0 \times (1 + t) = 9\,604 \times 1{,}20 \approx 11\,525$$

Cet échantillon a été réparti entre les huit strates (régions) proportionnellement à la taille de leur base de sondage, avec des ajustements tenant compte des charges de travail des équipes de collecte.

1.3.2.5 Répartition de l'échantillon

Dans chaque région, l'échantillon n_h a été partagé entre les deux volets selon la part a_h des unités ambulantes parmi les unités artisanales de la région, estimée à partir de l'EHCVM 2021. Le nombre d'unités ambulantes à interroger et le nombre d'unités fixes à tirer dans la liste sont donc :

$$n_h^A = a_h \times n_h \qquad et \qquad m_h = n_h - n_h^A$$

Le nombre d'unités ambulantes de chaque région a enfin été réparti entre les localités de l'échantillon au prorata du nombre d'unités fixes qui y étaient tirées, ce qui correspond à la charge de travail de chaque équipe. Ce partage fait en sorte que les deux volets soient représentés dans l'échantillon dans les mêmes proportions que dans la population des unités artisanales de la région.

Au total, 11 525 unités artisanales étaient à enquêter et 11 051 l'ont été, soit un taux de réalisation de 95,9 %. Le tableau ci-dessous donne, pour chaque région, la marge d'erreur théorique calculée sur l'échantillon effectivement enquêté. Elle reste inférieure à 5 points dans toutes les régions et

atteint 0,9 point au niveau national, en deçà de la marge de 1 point retenue pour le calcul de la taille de l'échantillon.

Tableau 1 : Répartition de l'échantillon et taux de réalisation par région

Régions	Nombre des unités artisanales à enquêter	Nombre des unités artisanales enquêtées	Taux de réalisation (en %)	Marge d'erreur théorique (en points)
Agadez	763	757	99,2	3,6
Diffa	670	581	86,7	4,1
Dosso	703	512	72,8	4,3
Maradi	1 684	1 665	98,9	2,4
Tahoua	1 767	1 653	93,5	2,4
Tillabéri	1 410	1 368	97,0	2,6
Zinder	1 143	1 130	98,9	2,9
Niamey	3 385	3 385	100,0	1,7
Ensemble	**11 525**	**11 051**	**95,9**	**0,9**

Source : ENSA, 2026

1.3.2.6 Coefficient d'extrapolation

Les résultats de l'enquête étant destinés à être généralisés à l'ensemble du territoire national, chaque unité enquêtée reçoit un coefficient d'extrapolation w_i, égal au nombre d'unités artisanales de la population qu'elle représente. Le principe est le même pour les deux volets : le coefficient rapporte un nombre d'unités de la population à un nombre d'unités enquêtées. Les coefficients sont d'abord calculés pour chaque volet, puis ajustés ensemble par un calage.

- *Unités fixes*

Le poids de sondage d'une unité fixe est l'inverse de sa probabilité d'inclusion :

$$d_{hi} = \frac{1}{\pi_{hi}} = \frac{M_h}{m_h}$$

Ce poids est ensuite corrigé de la non-réponse. Les unités fixes tirées mais non enquêtées (unités introuvables, refus, zones inaccessibles) sont traitées comme des non-réponses. En supposant que, dans une même région, les unités enquêtées et non enquêtées se ressemblent, le poids des r_h unités fixes enquêtées de la région h est multiplié par l'inverse du taux de réalisation régional :

$$d^*_{hi} = d_{hi} \times \frac{m_h}{r_h} = \frac{M_h}{r_h}$$

La somme des poids des unités fixes enquêtées redonne ainsi M_h, le nombre d'unités de la base de la région.

- *Unités ambulantes*

La probabilité de sélection des unités ambulantes étant inconnue, leur poids est obtenu directement à partir du nombre de référence d'unités ambulantes de la région. En notant r_h^A le nombre d'unités ambulantes effectivement enquêtées dans la région h, chacune d'elles reçoit le poids :

$$d_{hi}^A = \frac{N_h^A}{r_h^A} = \frac{a_h\, N_h}{r_h^A}$$

Toutes les unités ambulantes enquêtées d'une même région représentent ainsi le même nombre d'unités, et la somme de leurs poids est égale, par construction, au nombre de référence N_h^A. Le fait de diviser par le nombre d'unités effectivement enquêtées, et non par le nombre prévu, corrige en même temps les écarts éventuels au nombre d'unités ambulantes à interroger. C'est de cette manière que les unités ambulantes, absentes de toute liste, sont extrapolées à l'ensemble de la population.

- *Calage*

Les poids des deux volets sont enfin ajustés ensemble par un calage. Ce calage fait en sorte que le nombre estimé d'unités artisanales, c'est-à-dire la somme des coefficients w_i, soit égal aux nombres de référence : dans chaque région, nombre d'unités fixes et nombre d'unités ambulantes ; au niveau national, nombre d'unités de chaque branche d'activités, selon la structure par branche observée dans l'EHCVM 2021.

1.3.3. Mise en œuvre de l'enquête

1.3.3.1. Mise en place d'une équipe technique

Une équipe technique multidisciplinaire, composée des cadres de l'INS, du MT/A et de la CMANI a été mise en place. Cette équipe a assuré l'accompagnement technique tout au long du processus. Elle est aussi chargée de la réalisation de toutes les activités de l'enquête dont l'élaboration de la méthodologie et des outils de collecte des données (questionnaires, manuels, etc.), la formation des

agents enquêteurs, la supervision de la collecte des données sur le terrain, le traitement et l'analyse de données en vue de la rédaction de ce rapport.

1.3.3.2. Elaboration des outils

La démarche méthodologique repose sur une collecte d'informations menée directement auprès d'un échantillon d'artisans. À cet effet, le questionnaire structuré s'articule autour des sections suivantes :

- Informations relatives à la collecte et données géographiques ;
- Profil de l'artisan et caractéristiques de l'entreprise artisanale ;
- Indicateurs économiques, dépenses courantes et investissements ;
- Circuit de commercialisation et identification des besoins.

Pour mener à bien leur mission, les agents enquêteurs ont été dotés d'un kit complet comprenant un badge d'identification, le manuel de l'enquêteur, la boite à pharmacie et un terminal mobile (tablette ou smartphone).

1.3.3.3. Recrutement des agents enquêteurs

Dans le cadre de l'ENSA, 100 agents enquêteurs ont été recrutés pour suivre la formation. Compte tenu de l'importance de connaitre le secteur de l'étude, le recrutement a ciblé des professionnels, stagiaires et Appelés du Service Civique National (ASCN) ayant une bonne connaissance du secteur de l'artisanat au Niger. En outre, le recrutement a aussi concerné des agents qui ont l'expérience des enquêtes auprès des entreprises, habitués aux collectes avec support CAPI (ODK Collect, Kobo Collect) et susceptibles de rassurer les responsables d'unités artisanales.

1.3.3.4. Formation des agents enquêteurs

Les agents enquêteurs recrutés ont suivi une formation de quatre (04) jours à Niamey. Celle-ci a d'abord permis de présenter les objectifs de l'ENSA ainsi que les attentes vis-à-vis des différents intervenants. Les participants ont ensuite étudié le questionnaire, aussi bien dans son format papier que sur l'application CAPI, et ont été formés aux procédures de collecte sur le terrain. À l'issue d'une évaluation finale, les dix (10) candidats les moins performants ont été placés sur une liste d'attente.

1.3.3.5. Sensibilisation

Pour favoriser l'adhésion des artisans et chefs d'unités artisanales à l'enquête, un dispositif de sensibilisation ciblé a été déployé en s'appuyant sur l'expertise de huit (08) personnes ressources, notamment les présidents régionaux de la CMANI. Préalablement briefées par l'équipe technique, ces personnalités crédibles et bien implantées sur le terrain ont fourni les arguments nécessaires pour rassurer les acteurs échantillonnés, facilitant ainsi grandement le travail des enquêteurs avant et pendant la collecte des données.

En parallèle de cette approche de proximité, une campagne médiatique à large diffusion a été lancée avant le démarrage du terrain. Elle s'est concrétisée par la réalisation d'un publi-reportage multilingue (français, haoussa et zarma) diffusé sur la Radio-Télévision du Niger (RTN) par le président national de la CMANI, complétée par une insertion explicative de l'opération dans le journal national *Le Sahel*.

1.3.3.6. Collecte des données

À l'issue de la formation, quatre-vingt-dix (90) agents ont été retenus pour la collecte de données sur le terrain et répartis en équipes de trois (03), incluant chacune un chef d'équipe. Réalisée à l'aide de smartphones, la collecte s'est étalée sur dix-sept (17) jours. Sur le terrain, les Directeurs Régionaux du Tourisme et de l'Artisanat et de l'INS ont assuré la supervision régionale de la collecte.

Par ailleurs, l'équipe technique a été déployée sur le terrain afin d'assurer la supervision nationale dans le cadre du suivi de la qualité des données.

1.3.3.7. Dispositif de contrôle

Le système de contrôle repose sur une chaîne fonctionnelle reliant l'agent enquêteur, le chef d'équipe et les superviseurs. L'agent enquêteur est chargé d'enquêter les artisans attribués, de signaler les difficultés et de faire un point de situation avant chaque changement de localité. En plus de ses propres opérations de collecte, le chef d'équipe supervise la qualité du travail de ses agents en évaluant l'avancement, en contrôlant et en validant les questionnaires, en résolvant les problèmes du terrain et en rédigeant un rapport de déroulement. Enfin, les superviseurs agissent comme intermédiaire en cas de désaccord, tranchant en dernier ressort après concertation avec ses pairs si la difficulté persiste.

1.3.3.8. Gestion des données

La collecte des données s'est déroulée sur smartphone via l'application ODK Collect, avec une transmission directe des données vers le serveur de l'INS. Ce dispositif a permis de limiter considérablement les erreurs grâce à l'intégration préalable de règles de contrôle (champs obligatoires, ciblage, filtres et sauts logiques). Afin d'assurer un suivi rigoureux, les gestionnaires de données réalisaient une extraction quotidienne pour effectuer le contrôle qualité. Les éventuelles erreurs de saisie ou incohérences identifiées étaient ainsi signalées et corrigées chaque jour par les équipes de terrain.

1.3.3.9. Traitement et analyse des données

Outre le suivi quotidien des données sur le serveur, l'équipe technique a procédé à un apurement rigoureux des données de l'ENSA 2026. Ce processus a combiné des techniques d'identification et d'imputation pour les variables présentant des incohérences inhérentes, notamment sur les chiffres d'affaires, la production, les salaires, les effectifs employés ou encore les valeurs manquantes au niveau de certaines Unités Artisanales (UA). Ce traitement des valeurs manquantes et des cas aberrants a permis de restaurer la cohérence attendue pour les données économiques et des autres anomalies. Ces traitements méthodologiques opérés, ont été documentés et tracés dans les métadonnées de la base finale, fournissant ainsi une transparence complète du processus conformément aux standards de qualité statistique de l'INS.

1.3.4. Difficultés et limites de l'étude

L'Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA) s'est déroulée dans des conditions globalement satisfaisantes. Néanmoins, il est à noter que malgré l'exclusion initiale de certaines zones à accès limité de la base de sondage, une enquête téléphonique a été menée dans certaines localités face à la persistance des défis sécuritaires. Enfin, la localisation des unités sélectionnées a parfois été compromise par des adresses imprécises, des numéros de téléphone inactifs, les déguerpissements en milieu urbain et l'impraticabilité de certaines routes en période d'hivernage.

CHAPITRE 2 : PROFIL ET CARACTÉRISTIQUES DES ARTISANS ET DES UNITES ARTISANALES

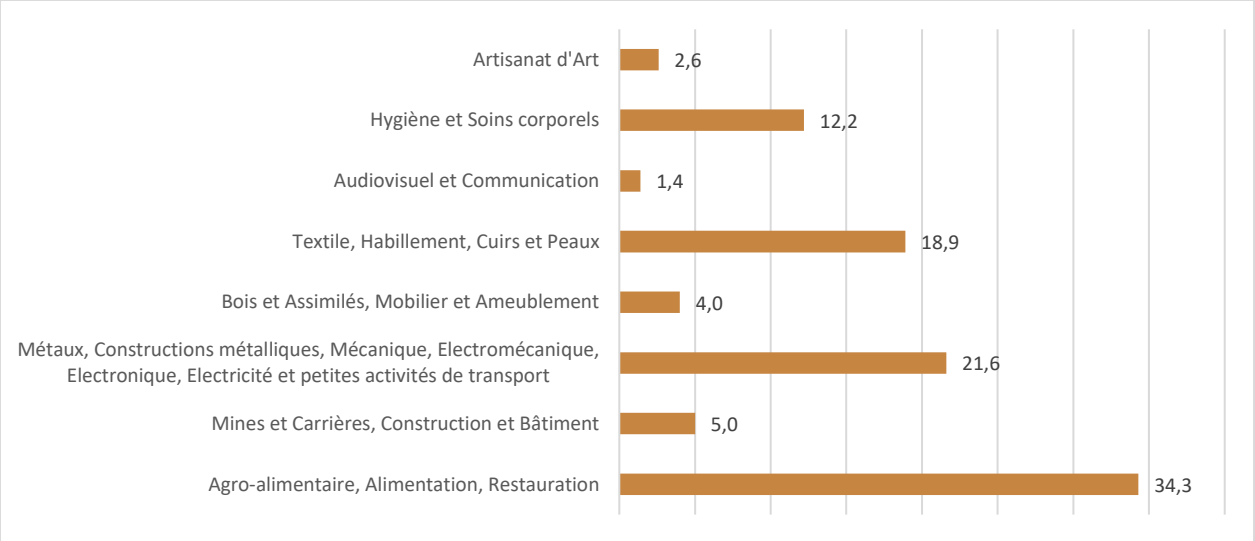
2.1 Profil socio-économique des artisans

Dans le cadre de cette enquête, des informations ont été collectées auprès des unités artisanales afin de renseigner leurs principales caractéristiques socio-économiques. Cette section présente et analyse ces caractéristiques.

2.1.1. Artisans selon les branches d'activités

En analysant la répartition des artisans selon les branches d'activités, les résultats de l'Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA) révèlent que la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » concentre à elle seule 34,3 % des effectifs, dépassant de loin les autres branches d'activité artisanale. Les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport », (21,6 %) et « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (18,9 %) occupent respectivement les deuxième et troisième rang en termes d'occupation des artisans. La branche « Hygiène et Soins corporels » arrive en quatrième position avec 12,2 %. Les artisans dans les autres branches affichent des proportions plus faibles, notamment les branches « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (5,0 %), « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (4,0 %), « Artisanat d'Art » (2,6 %) et enfin « Audiovisuel et Communication » qui ferme la marche avec seulement 1,4 %.

Graphique 1 : Répartition des artisans par branche d'activité artisanale (en %)



Source : ENSA, 2026

2.1.2 Artisans par branches d'activités selon les régions

Les résultats de l'ENSA révèlent des contrastes et des spécificités notables dans la répartition des artisans par branches d'activités selon les régions. Si la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » domine largement sur l'ensemble du territoire national (34,3 %), cette proportion est plus élevée dans la région de Tillabéri avec 42,0 %, et plus faible à Dosso (27,3 %). Cette dernière (Dosso) se distingue d'ailleurs par un dynamisme marqué dans la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport », qui y représente 32,1 %, soit la proportion la plus élevée du pays. Quant à la région de Niamey, elle concentre des proportions particulièrement importantes d'artisans dans les branches « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (20,6 %) ainsi que « Hygiène et Soins corporels » (14,6 %). D'autres singularités régionales méritent d'être soulignées, à l'instar de Tahoua qui culmine à 4,9 % des artisans dans la branche « Artisanat d'Art », ou encore de Diffa qui affiche les plus fortes proportions nationales pour les branches « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (7,3 %) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (6,2 %). Enfin, la branche « Audiovisuel et Communication » demeure la plus faible en termes d'occupation des artisans dans l'ensemble des régions, allant de 0,9 % à Zinder et 2,6 % à Dosso.

Tableau 2 : Répartition des artisans par région selon les branches d'activités (en %)

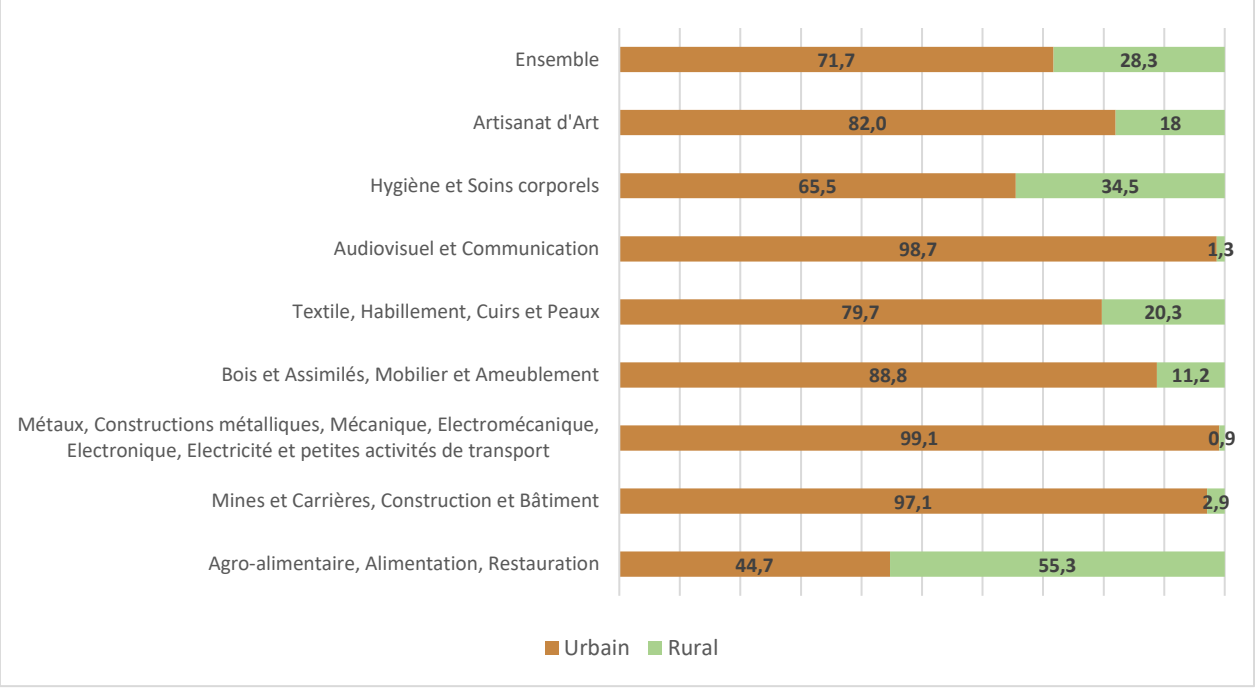
Région	Branche d'activité artisanale								
	Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	Audiovisuel et Communication	Hygiène et Soins corporels	Artisanat d'Art	Ensemble
Agadez	31,9	5,7	24,1	2,5	17,6	2,2	12,1	3,9	100
Diffa	33,7	7,3	21,6	6,3	17,5	1,6	10,7	1,3	100
Dosso	27,3	5,3	32,1	5,8	15,7	2,6	9,8	1,4	100
Maradi	30,1	5,4	24,3	4,3	19,1	1,3	13,0	2,5	100
Niamey	36,7	4,0	18,1	2,2	20,6	1,0	14,6	2,8	100
Tahoua	30,6	5,9	21,5	5,3	18,6	1,7	11,5	4,9	100
Tillabéri	42,0	3,2	22,4	4,9	16,6	1,9	6,8	2,2	100
Zinder	35,1	5,9	21,1	5,1	19,3	0,9	11,5	1,1	100
National	**34,3**	**5,0**	**21,6**	**4,0**	**18,9**	**1,4**	**12,2**	**2,6**	**100**

Source : ENSA, 2026

2.1.3 Artisans par sexe selon les branches d'activités

À l'échelle nationale, la répartition des artisans par sexe met en évidence une prédominance globale des hommes, qui représentent 71,7 % des effectifs contre 28,3 % pour les femmes. Cette répartition masque toutefois de fortes disparités. En effet, les hommes sont plus représentés dans les branches techniques et du bâtiment, atteignant 99,1 % dans les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport », 98,7 % dans « Audiovisuel et Communication », et 97,1 % dans « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment ». Ils dominent également les secteurs du Bois et Assimilés (88,8 %) et dans l'Artisanat d'Art (82,0 %). À l'inverse, la composante féminine de la population des artisans trouve ses principaux points d'ancrage dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration », où les femmes sont majoritaires avec 55,3 % des effectifs. Elles affichent également une présence non négligeable dans les branches « Hygiène et Soins corporels » (34,5 %) ainsi que dans « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (20,3 %).

Graphique 2 : Répartition des artisans par branches d'activités selon le sexe (en %)



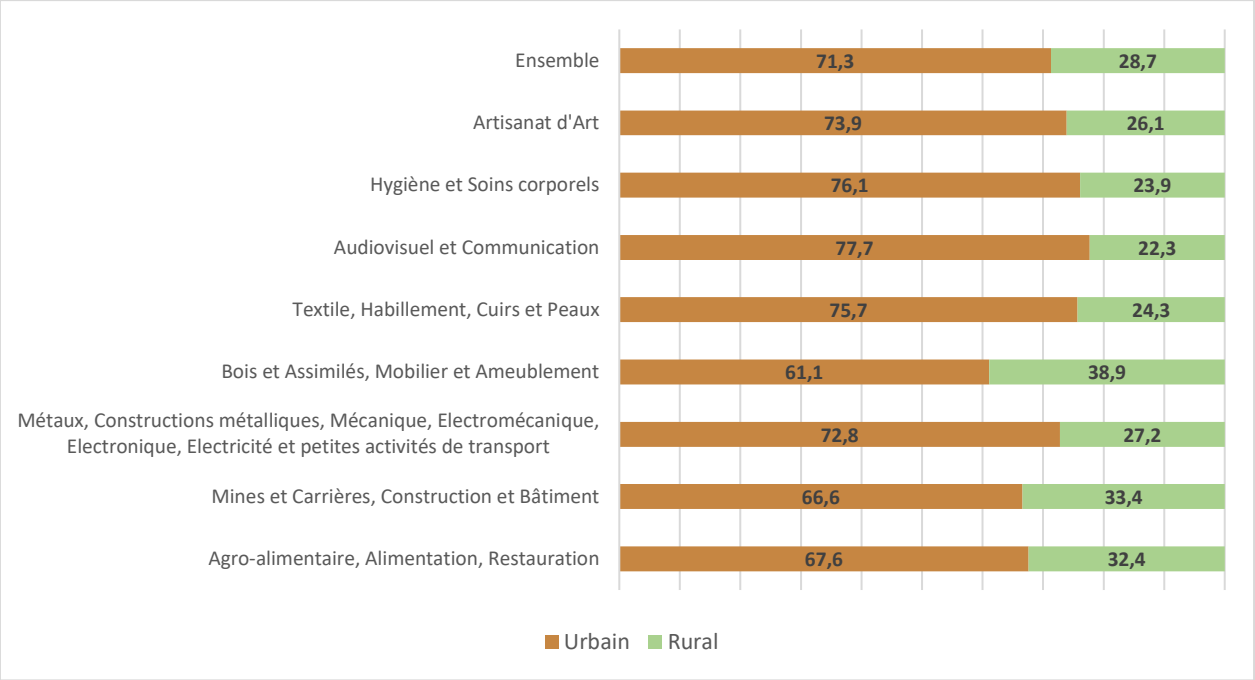
Source : ENSA, 2026

2.1.4 Artisans par branches d'activités selon le milieu de résidence

L'analyse de la répartition des artisans selon le milieu de résidence met en évidence une nette domination du milieu urbain, qui concentre 71,3 % des effectifs totaux contre 28,7 % en milieu

rural. Cette surreprésentation urbaine s'observe dans l'ensemble des branches d'activité, mais elle est particulièrement prononcée dans les branches « Audiovisuel et Communication » (77,7 %), « Hygiène et Soins corporels » (76,1 %) ainsi que « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (75,7 %). À l'inverse, même si le milieu rural reste minoritaire, il affiche ses proportions les plus notables dans les branches « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (38,9 %), « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (33,4 %) et « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » (32,4 %).

Graphique 3 : Répartition des artisans par branches d'activités selon le milieu de résidence (en %)



Source : ENSA, 2026

2.1.5. Artisans par branches d'activités selon les niveaux d'instruction

L'analyse de la répartition des artisans selon le niveau d'instruction met en lumière des profils d'activités variés en fonction du degré de scolarisation. Pour les artisans n'ayant aucun niveau d'instruction, la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » constitue le principal pôle avec 40,8 % des effectifs, suivie par celles de « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (18,2 %) et « Métaux Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (16,4 %). Chez les actifs ayant un niveau d'instruction primaire ou secondaire, la part de la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » diminue (respectivement à 33,0 % et 25,8 %), au profit des branches techniques telles que « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport », qui concentrent environ 26,0 % à 26,5 % des effectifs. Enfin, les artisans

de niveau supérieur se distinguent par une plus grande diversification : si la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » y représente encore 24,6 %, ce groupe affiche une surreprésentation marquée dans la branche « Audiovisuel et Communication » avec 12,8 % (contre 0,6 % chez les non-instruits), ainsi qu'une présence accrue dans la branche « Hygiène et Soins corporels » (15,1 %).

Tableau 3 : Répartition des artisans par niveau d'instruction selon les branches d'activités (en %)

Branche d'activité artisanale	Niveau d'instruction				
	Non instruit	Primaire	Secondaire	Supérieur	Ensemble
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	40,8	33,0	25,8	24,6	**34,3**
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	4,3	5,6	5,6	3,9	**5,0**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	16,4	26,0	26,5	19,8	**21,6**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	4,3	3,6	4,1	2,6	**4,0**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	18,2	18,3	20,7	18,0	**18,9**
Audiovisuel et Communication	0,6	1,0	2,0	12,8	**1,4**
Hygiène et Soins corporels	12,4	10,5	13,0	15,1	**12,2**
Artisanat d'Art	3,0	2,0	2,3	3,2	**2,6**
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : ENSA, 2026

2.1.6 Artisans par branches d'activités selon les tranches d'âge

Les résultats de l'enquête montrent que la répartition des artisans selon le groupe d'âge met en évidence des dynamiques générationnelles marquées dans le choix des branches d'activités. Les très jeunes artisans (moins de 15 ans) se concentrent exclusivement dans les branches « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » (87,6 %) et « Hygiène et Soins corporels » (12,4 %). La branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » reste dominée par les adolescents de 15 à 19 ans (38,2 %) ainsi que par la tranche d'âges 55-59 ans (40,5 %). À l'inverse, les classes d'âge actives intermédiaires, notamment les classes 25-29 ans et 30-34 ans, sont plus représentés dans les secteurs techniques, notamment la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » avec un quart des effectifs (24,5 % et 25,1 %). Enfin, les artisans les plus âgés (60 - 64 ans et 65ans et plus) se distinguent avec des proportions plus élevées dans les branches « Bois et Assimilés, Mobilier et

Ameublement » (avec respectivement 8,2% et 7,9 %) et « Artisanat d'Art » (avec respectivement 7,2 % et 6,3%).

Tableau 4 : Répartition des artisans par groupe d'âge selon la branche d'activité artisanale (en %)

Groupe d'âge	Branche d'activité artisanale								
	Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	Audiovisuel et Communication	Hygiène et Soins corporels	Artisanat d'Art	Ensemble
Moins de 15 ans	87,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	12,4	0,0	**100**
15-19 ans	38,2	2,4	10,0	1,1	21,7	0,0	24,9	1,7	**100**
20-24 ans	32,4	4,7	17,0	0,9	23,0	0,8	20,0	1,2	**100**
25-29 ans	29,7	4,0	24,5	2,4	21,7	1,3	14,2	2,2	**100**
30-34 ans	31,4	5,4	25,1	3,1	19,8	1,4	12,6	1,2	**100**
35-39 ans	34,2	5,9	22,8	4,9	17,1	1,7	11,2	2,2	**100**
40-44 ans	35,6	5,4	23,5	4,9	17,0	1,7	9,7	2,2	**100**
45-49 ans	36,9	6,1	22,9	6,2	15,1	1,6	8,1	3,1	**100**
50-54 ans	39,9	4,8	18,3	4,0	18,9	2,0	8,2	3,9	**100**
55-59 ans	40,5	5,8	19,4	5,6	16,6	1,1	6,0	5,0	**100**
60-64 ans	36,3	3,9	24,3	8,2	13,7	1,5	4,9	7,2	**100**
Plus de 65 ans	31,9	4,0	16,9	7,9	21,5	1,7	9,8	6,3	**100**
Ensemble	**34,3**	**5,0**	**21,6**	**4,0**	**18,9**	**1,4**	**12,2**	**2,6**	**100**

Source : ENSA, 2026

2.2. Caractéristiques des entreprises artisanales

Cette section présente le profil des unités artisanales, notamment leur forme juridique et leurs conditions d'installation. Elle précise également le lieu d'exercice de l'activité, ainsi que le statut d'occupation du local pour celles qui en disposent. Enfin, elle examine l'enregistrement administratif des unités artisanales et l'inscription à la chambre des métiers ainsi que la tenue d'une comptabilité écrite. Ces éléments permettent d'apprécier le niveau de formalisation des unités artisanales et leurs capacités à accéder aux crédits, aux marchés publics et aux dispositifs d'appui.

2.2.1. Profil de l'unité artisanale

2.2.1.1 Unités artisanales par formes juridiques selon les branches d'activités

L'analyse des formes juridiques des unités artisanales met en évidence une forte prédominance des entreprises individuelles. Au niveau national, elles représentent 96,9 % des unités artisanales, contre seulement 3,0 % pour les groupements et coopératives et 0,1 % pour les SARLU.

Selon les branches d'activités, la proportion des entreprises individuelles demeure élevée dans toutes les branches, variant de 95,1 % dans « Artisanat d'art » à 98,1 % dans « Hygiène et Soins corporels ».

Les groupements et coopératives occupent une place secondaire, avec des proportions comprises entre 1,9 % et 4,9 %. Leur poids est plus important dans les branches « Artisanat d'art » (4,9 %), « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (3,6 %) et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (3,5 %). À l'inverse, leur présence est particulièrement faible dans la branche « Hygiène et Soins corporels » (1,9 %).

Enfin, les SARLU sont quasiment inexistantes dans l'ensemble des branches d'activités. Elles ne représentent que 0,1 % dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » et sont absentes des autres branches.

Tableau 5 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon les formes juridiques (en %)

Branche d'activité	Formes Juridiques			
	Entreprise individuelle	Groupement/ Coopérative	SARLU	Ensemble
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	97,1	2,8	0,1	**100**
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	96,5	3,5	0,0	**100**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	96,6	3,4	0,0	**100**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	97,5	2,5	0,0	**100**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	96,4	3,6	0,0	**100**
Audiovisuel et Communication	97,5	2,5	0,0	**100**
Hygiène et Soins corporels	98,1	1,9	0,0	**100**
Artisanat d'Art	95,1	4,9	0,0	**100**
Ensemble	**96,9**	**3,0**	**0,1**	**100**

Source : ENSA, 2026

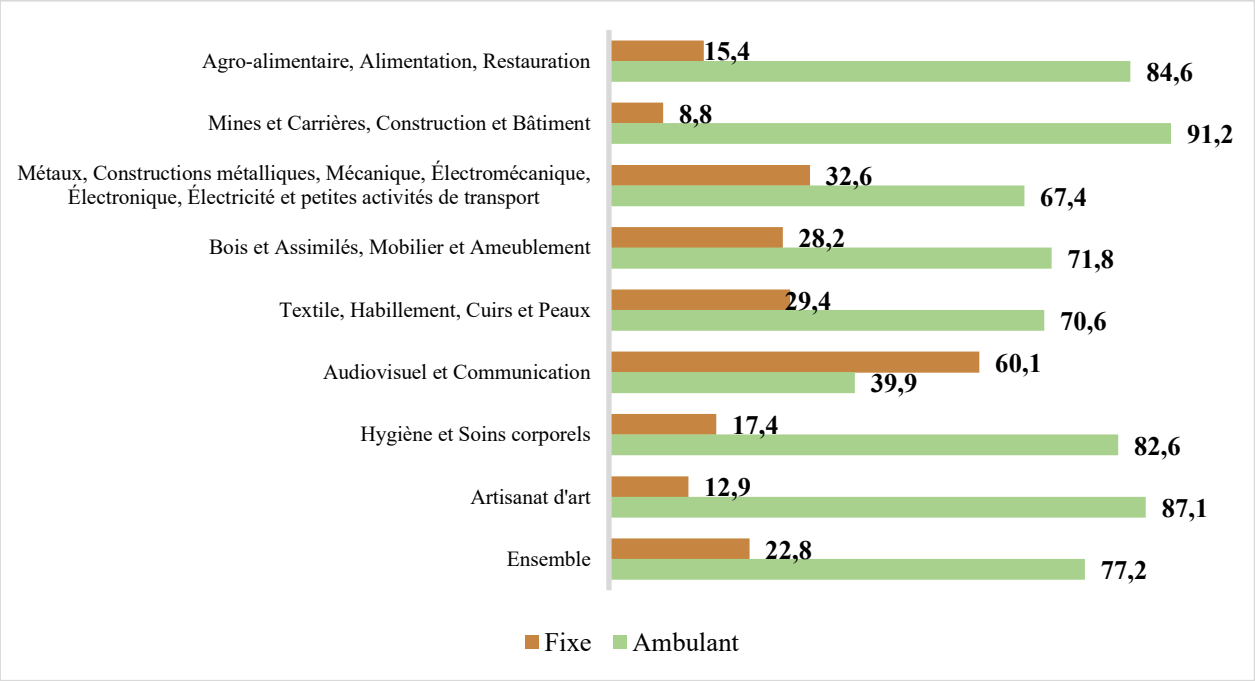
2.2.1.2 Unités artisanales par branches d'activités selon le type du lieu d'exercice

L'analyse des types de lieu d'exercice des unités artisanales met en évidence une forte prédominance des unités artisanales ambulantes par rapport aux unités fixes. Au niveau national, 77,2 % des unités artisanales sont ambulantes contre seulement 22,8 % qui exercent en un lieu fixe.

Cette prédominance est observée dans la plupart des branches. Elle est particulièrement marquée dans les branches « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (91,2 %), « Artisanat d'art » (87,1 %) et « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » (84,6 %). Les branches « Hygiène et Soins corporels » (82,6 %) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (71,8 %) présentent également une forte proportion d'unités ambulantes.

La branche « Audiovisuel et Communication » constitue toutefois une exception, avec 60,1 % d'unités fixes. Les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » (32,6 %) et « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (29,4 %) présentent également une proportion relativement plus importante d'unités fixes.

Graphique 4 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le type du lieu d'exercice (en %)



Source : ENSA, 2026

2.2.1.3 Unités artisanales fixes par branches d'activités selon le statut d'occupation du local

Cette analyse porte uniquement sur les unités artisanales qui exercent dans un local fixe (22,8%). Le statut d'occupation permet de savoir dans quelles conditions ces unités disposent de leur local.

Au niveau national, la location est le principal mode d'occupation des locaux (41,8 %), suivie de l'occupation gratuite (27,1 %). Le statut d'occupation où l'exploitant du local en est le propriétaire représente 21,1% tandis que le cas de propriété familiale concerne 9,2 % des unités artisanales.

La location est particulièrement fréquente dans les branches « Hygiène et Soins corporels » (59,7 %), « Audiovisuel et Communication » (58,5 %) et « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (58,2 %). À l'inverse, dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration », l'occupation gratuite est plus répandue (39,8 %).

Tableau 6 : Répartition des unités artisanales fixes par branches d'activités selon le statut d'occupation du local (en %)

Branche d'activité	Statut d'occupation du local					
	Propriétaire exploitant	Locataire	Occupation gratuite	Propriété familiale	Autres	Ensemble
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	25,6	24,9	39,8	8,7	1,0	**100**
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	31,2	31,0	27,4	10,4	0,0	**100**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	22,2	34,2	33,2	9,4	1,0	**100**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	18,7	41,5	27,6	12,2	0,0	**100**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	20,5	58,2	12,1	8,9	0,3	**100**
Audiovisuel et Communication	12,7	58,5	17,1	11,7	0,0	**100**
Hygiène et Soins corporels	11,2	59,7	20,2	7,7	1,2	**100**
Artisanat d'Art	16,2	56,8	21,6	5,4	0,0	**100**
Ensemble	**21,1**	**41,8**	**27,1**	**9,2**	**0,8**	**100**

Source : ENSA, 2026

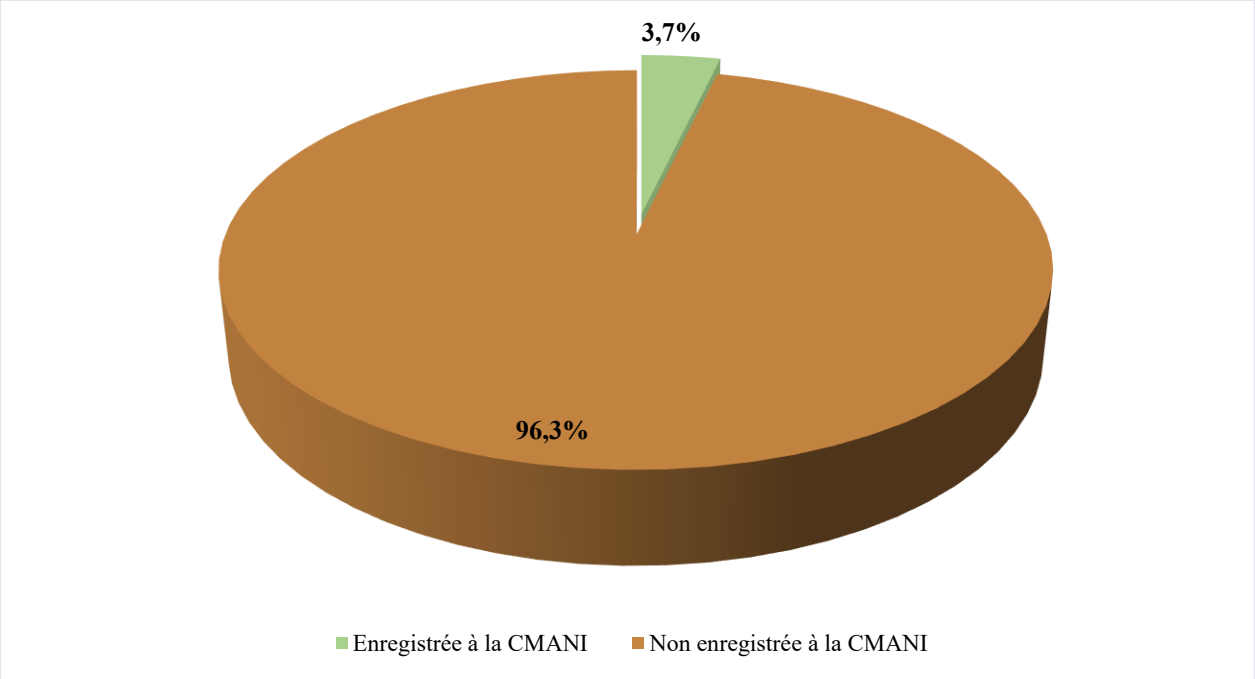
2.3. Formalisation de l'unité artisanale

Cette section analyse le niveau de formalisation des unités artisanales à travers plusieurs éléments, notamment l'enregistrement auprès de la CMANI, la tenue d'une comptabilité écrite, l'inscription au RCCM et la possession d'un NIF. Elle permet d'apprécier dans quelle mesure les unités artisanales respectent les règles administratives.

2.3.1 Unités artisanales selon l'enregistrement à la CMANI

La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI) joue un rôle important dans l'organisation, l'encadrement et la représentation des artisans. Les résultats de l'ENSA révèlent que seulement 3,7 % des unités artisanales sont enregistrées auprès de la CMANI.

Graphique 5 : Répartition des unités artisanales selon l'enregistrement à la CMANI (en %)



Source : ENSA, 2026

2.3.2 Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le mode d'exploitation

La tenue d'une comptabilité écrite, associée à la détention d'un RCCM ou d'un NIF, constitue un élément important de la formalisation des unités artisanales. Elle permet de mieux suivre les recettes, les dépenses et les résultats de l'activité. Cela traduit le caractère formel ou informel du mode d'exploitation des unités économiques.

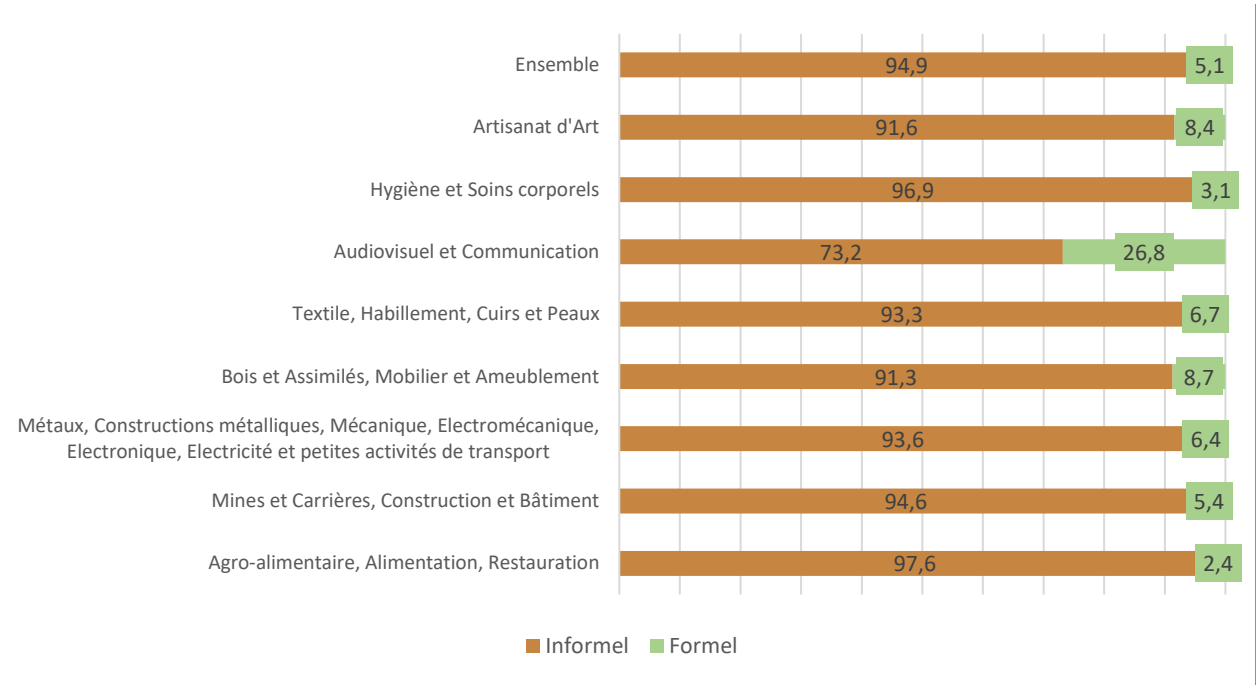
La répartition des unités artisanales par mode d'exploitation met en évidence une surreprésentation globale du secteur informel.

Au niveau national, l'exploitation informelle des unités artisanales représente 94,9 %, contre seulement 5,1 % pour le mode formel.

L'analyse selon les branches d'activités révèle toutefois quelques différences. La branche « Agro-alimentaire, alimentation et restauration » affiche la proportion d'informalité la plus élevée, avec 97,6 %, suivi de l' « hygiène et des soins corporels » (96,9 %). Les branches « mines et carrières, construction et bâtiment » (94,6 %) et « textile, habillement, cuirs et peaux » (93,3 %) présentent également des niveaux d'informalité très importants.

À l'inverse, la branche « audiovisuel et communication » se distingue nettement des autres avec une part formelle de 26,8 %. Il s'agit donc de la branche où la formalisation est relativement la plus importante.

Graphique 6 : Répartition des unités artisanales par branches d'activités selon le mode d'exploitation (en %)



Source : ENSA, 2026

2.4. Emploi et occupation dans le secteur de l'artisanat

Cette section présente une analyse des emplois et occupations au sein du secteur de l'artisanat. L'analyse s'articule autour de trois axes fondamentaux : la distribution spatiale des effectifs par région, la ventilation des activités par branche professionnelle et la structuration des statuts d'occupation selon le milieu de résidence.

2.4.1 Emplois et occupations selon les régions

L'analyse géographique des emplois liés à l'artisanat met en évidence une forte concentration de l'activité dans certaines zones du pays. La région de Tahoua s'impose comme le principal bassin d'emploi du secteur, regroupant 24,9 % du total des occupés (toutes catégories confondues), ainsi que 30,3 % des patrons et 20,9 % des salariés et 22,1% des apprentis et aides familiaux. Les régions de Dosso (6,4 %), Diffa (5,8 %) et Agadez (5,6 %) enregistrent les plus faibles proportions d'occupés (toutes catégories confondues).

En examinant la structure des statuts d'occupation au niveau national, on constate que le secteur repose majoritairement sur les apprentis et aides familiales avec 39,2 % suivi des patrons (36,9 %). Les employés salariés ne représentent que 23,9 % de l'effectif total. La région de Tillabéri affiche la plus forte proportion de salariés du pays (21,1 % du total des salariés). Par contre, les régions de Dosso et Diffa ont les plus faibles proportions de salariés, avec respectivement 5,4 % et 5,3 % de leurs effectifs.

Tableau 7 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon les régions

Régions	Patrons		Employés salariés		Apprentis et Aides familiales		Total des occupés	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agadez	74 294	6,9	38 912	5,6	50 002	4,4	163 208	5,6
Diffa	57 988	5,4	36 555	5,3	74 814	6,6	169 357	5,8
Dosso	49 481	4,6	37 628	5,4	98 843	8,7	185 952	6,4
Maradi	161 363	15,1	123 747	17,8	213 847	18,9	498 957	17,2
Tahoua	324 971	30,3	144 498	20,9	251 458	22,1	720 927	24,9
Tillabéri	131 558	12,3	146 199	21,1	154 415	13,6	432 172	14,9
Zinder	111 203	10,4	66 881	9,7	148 704	13,1	326 788	11,3
Niamey	160 116	15,0	98 338	14,2	143 258	12,6	401 712	13,9
Ensemble	**1 070 974**	**100**	**692 758**	**100**	**1 135 341**	**100**	**2 899 073**	**100**

Source : ENSA, 2026

2.4.2 Emplois et occupations selon les branches d'activités

La répartition sectorielle démontre une prépondérance marquée des branches traditionnelles et de première nécessité. La branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » constitue le premier pôle d'emploi du secteur de l'artisanat avec 32,3 % de la force de travail globale. Cette branche concentre plus d'un tiers des patrons (34,3 %) et presque le tiers des apprentis/aides familiales (32,8 %), tout en employant 28,5 % des salariés. La branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » se positionne en deuxième rang avec 24,8 %, suivi par celle du « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » qui rassemble 18,3 %. Ces trois branches d'activités absorbent plus de 75 % des emplois de l'artisanat.

À l'inverse, les branches plus spécialisées ou à plus forte valeur technologique ou artistique occupent une place marginale en termes de volume d'emploi. En effet, la branche « Audiovisuel et Communication » ne compte que 1,1 %, alors que celle de l'« Artisanat d'Art » représente 2,3 %. Il convient de noter que la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique,

Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » est la deuxième pourvoyeuse d'emplois salariés (27,4 % du total des salariés) et d'apprentis (26,3 %).

Tableau 8 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon les branches d'activités

Branche d'activités	Patrons		Employés salariés		Apprentis et Aides familiales		Total des occupés	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	367 781	34,3	197 179	28,5	372 727	32,8	937 687	32,3
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	53 427	5,0	92 942	13,4	76 379	6,7	222 748	7,8
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	231 566	21,7	189 935	27,4	298 221	26,3	719 722	24,8
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	43 061	4,0	48 457	7,0	68 723	6,1	160 241	5,5
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	202 440	18,9	102 015	14,7	224 762	19,8	529 217	18,3
Audiovisuel et Communication	15 156	1,4	5 594	0,9	10 537	0,9	31 287	1,1
Hygiène et Soins corporels	129 839	12,1	43 184	6,2	57 265	5,0	230 288	7,9
Artisanat d'Art	27 704	2,6	13 452	1,9	26 727	2,4	67 883	2,3
Ensemble	**1 070 974**	**100**	**692 758**	**100**	**1 135 341**	**100**	**2 899 073**	**100**

Source : ENSA, 2026

2.4.3 Répartition des emplois et occupations selon le milieu de résidence

La distribution selon le milieu de résidence révèle une forte urbanisation des activités artisanales. Le milieu urbain concentre plus de 70 % de l'ensemble des occupés du secteur.

La ventilation par statut d'occupation accentue ce contraste territorial. Les opportunités d'emploi salarié sont très largement localisées en ville, le milieu urbain regroupant 73,8 % de l'ensemble des salariés contre seulement 26,2 % en zone rurale. De même, 71,3 % des patrons d'unités artisanales sont installés en milieu urbain. Le milieu rural se caractérise quant à lui par une présence relativement plus marquée de la main-d'œuvre d'apprentissage ou d'entraide familiale, qui y représente 32,1 % de cette catégorie.

Tableau 9 : Répartition des emplois et occupations dans l'artisanat selon le milieu de résidence

Milieu de résidence	Patrons		Employés salariés		Apprentis et Aides familiales		Total des occupés	
	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%	Effectif	%
Urbain	763 617	71,3	511 362	73,8	771 266	67,9	2 046 245	70,6
Rural	307 357	28,7	181 396	26,2	364 075	32,1	852 828	29,4
Ensemble	**1 070 974**	**100**	**692 758**	**100**	**1 135 341**	**100**	**2 899 073**	**100**

Source : ENSA 2026

CHAPITRE 3 : CONTRIBUTION A L'ÉCONOMIE, COMMERCIALISATION ET BESOINS DES ARTISANS

3.1. Importance économique du secteur de l'artisanat

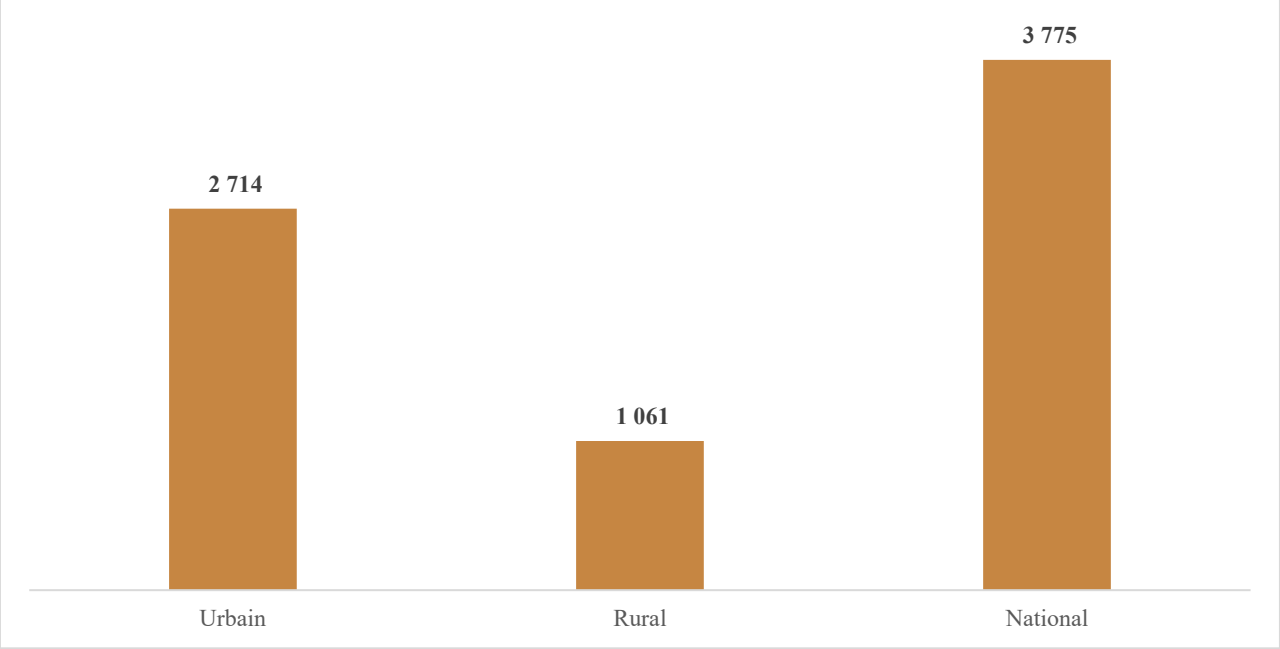
Cette section décrit le fonctionnement économique du secteur de l'artisanat. Elle révèle le niveau de production des unités artisanales, leurs dépenses courantes et investissements. Elle expose également la contribution du secteur de l'artisanat à la création de la richesse nationale ainsi que son niveau de productivité.

3.1.1 Contribution du secteur de l'artisanat au PIB

3.1.1.1 Niveau et structure de la production des unités artisanales selon le milieu de résidence

L'examen du niveau de production des entreprises artisanales dénote une activité économique très productive. Selon les données de l'ENSA, ce secteur enregistre **une production d'environ 3 775 milliards de FCFA** en 2025. Toutefois, des disparités spatiales sont observables dans l'exercice de cette activité économique. Le milieu urbain enregistre la plus grande production avec 2 714 milliards de FCFA. Alors que la zone rurale affiche une production de 1 061 milliards de FCFA.

Graphique 7 : Niveau de la production selon le milieu de résidence (en milliards de FCFA)

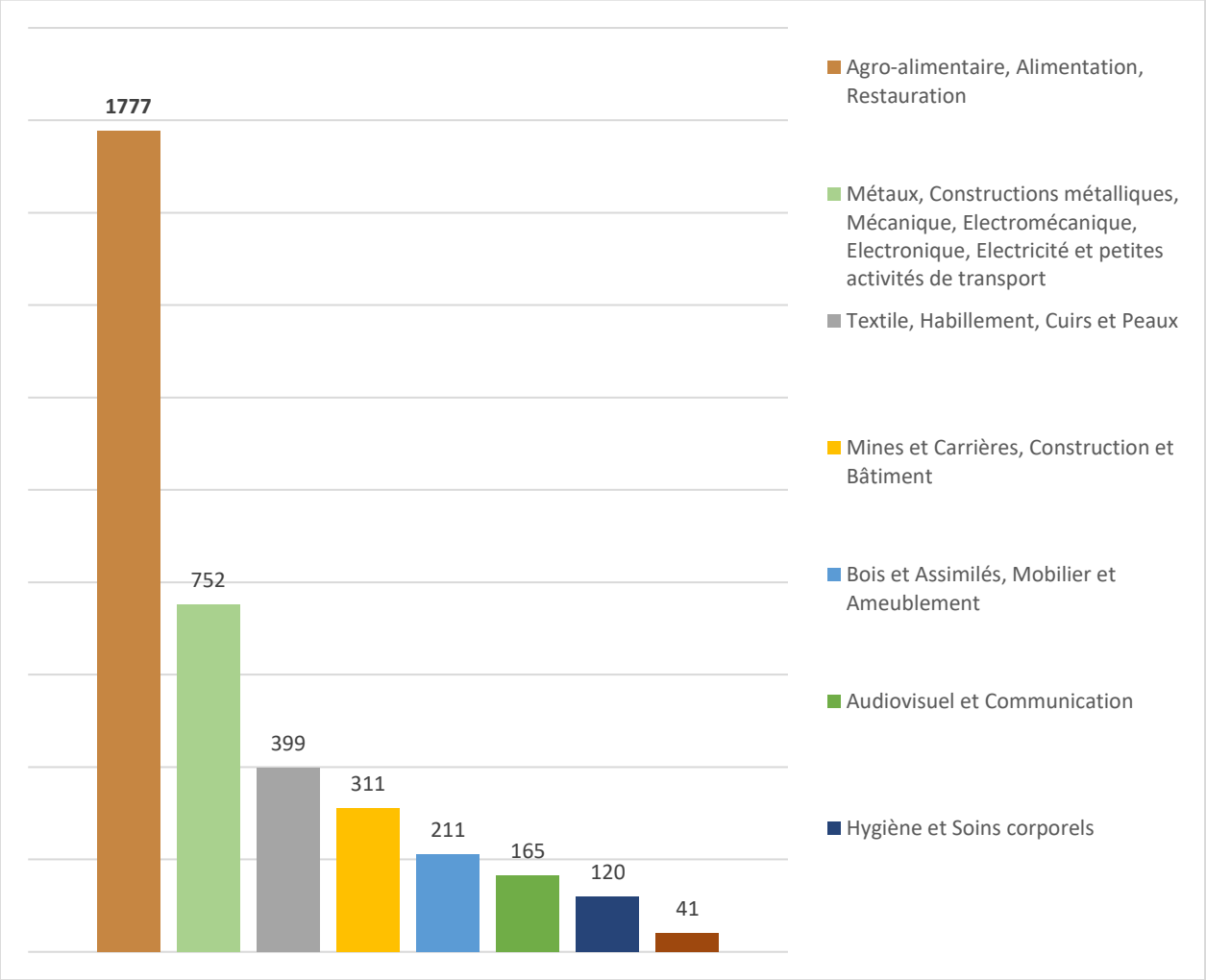


Source : ENSA, 2026

3.1.1.2 Niveau et structure de la production des unités artisanales par branches d'activités

Suivant les branches d'activités artisanales, la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » enregistre la plus forte production avec 1 777 milliards de FCFA. Elle est suivie par les branches « Métaux, Constructions et métalliques, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport », « Textiles, Habillement, Cuirs et Peaux » et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiments » avec des niveaux de production respectifs de 752 milliards de FCFA, 399 milliards de FCFA et 311 milliards de FCFA.

Graphique 8 : Niveau de production par branche d'activité artisanale (en milliards de FCFA)



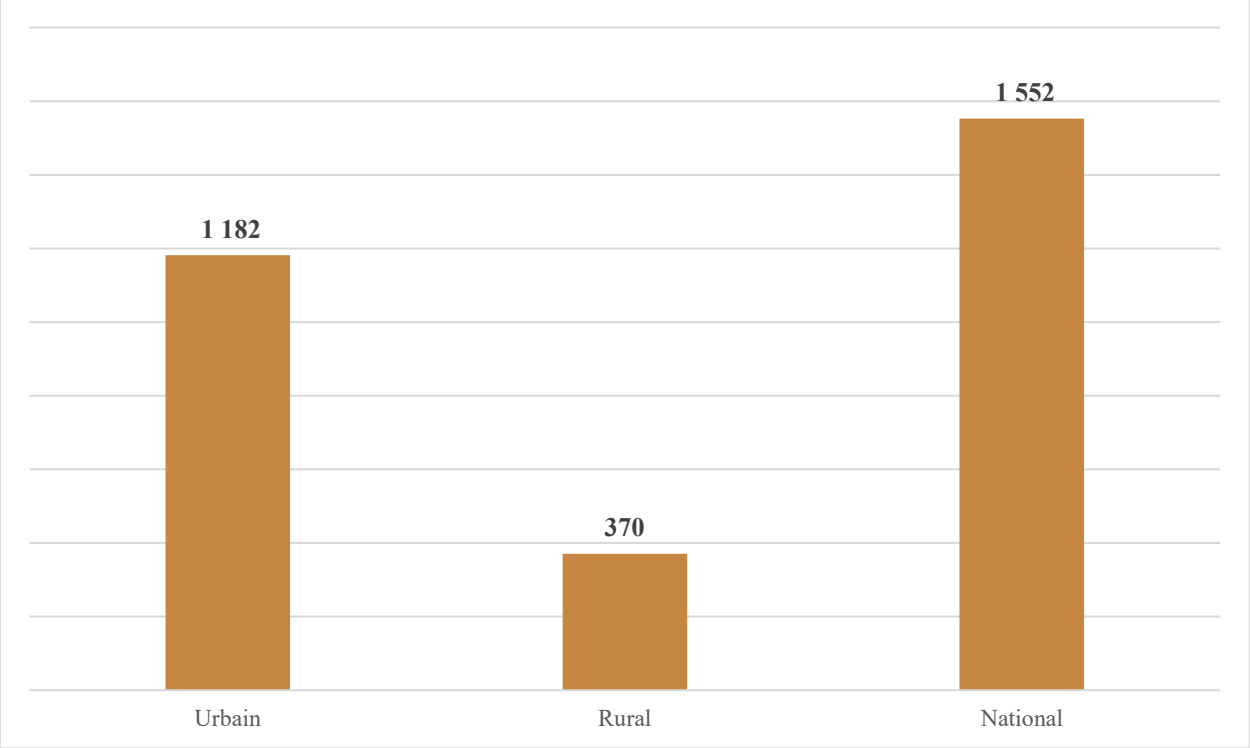
Source : ENSA, 2026

3.1.2 Dépenses courantes des unités artisanales

3.1.2.1 Dépenses courantes par milieu de résidence

Dans le cadre de la production des biens et services, les unités artisanales effectuent des dépenses courantes qui représentent leurs consommations intermédiaires. En 2025, elles s'élèvent à 1 552 milliards de FCFA. En milieu urbain, les entreprises artisanales dépensent au total 1 182 milliards de FCFA comme consommations intermédiaires alors qu'en zone rurale ces dépenses sont de l'ordre de 370 milliards de FCFA.

Graphique 9 : Répartition des dépenses courantes selon le milieu de résidence (en milliards FCFA)

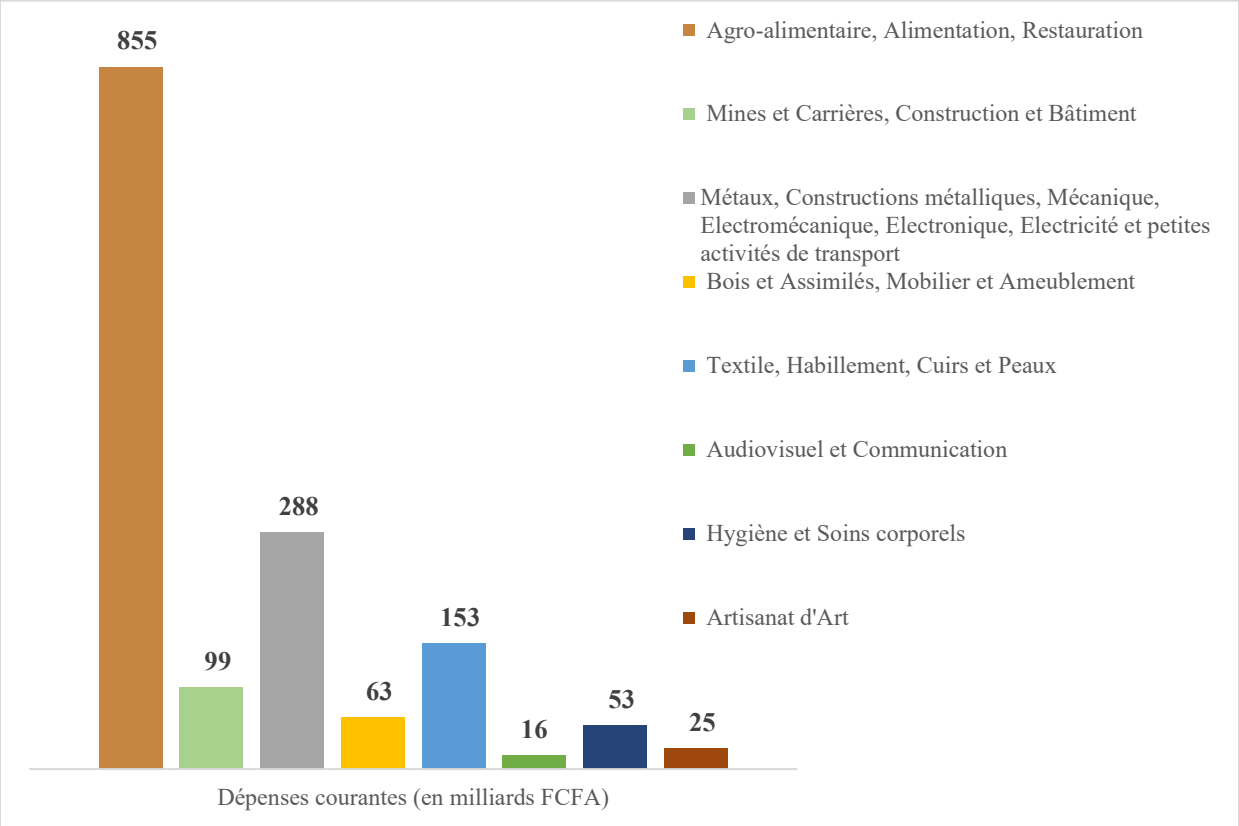


Source : ENSA, 2026

3.1.2.2 Dépenses courantes par branches d'activités

Concernant les branches d'activités artisanales, il ressort que l'artisanat de production exige plus de dépenses que celui des services. En effet, la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » affiche une consommation intermédiaire totale de 855 milliards de FCFA. Elle est suivie par les branches « Métaux, métalliques, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport », « Textiles, Habillement, Cuirs et Peaux » et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiments » avec des dépenses respectives de 288 milliards de FCFA, 153 milliards de FCFA et 99 milliards de FCFA.

Graphique 10 : Répartition des dépenses courantes par branches d'activités (en milliards de FCFA)

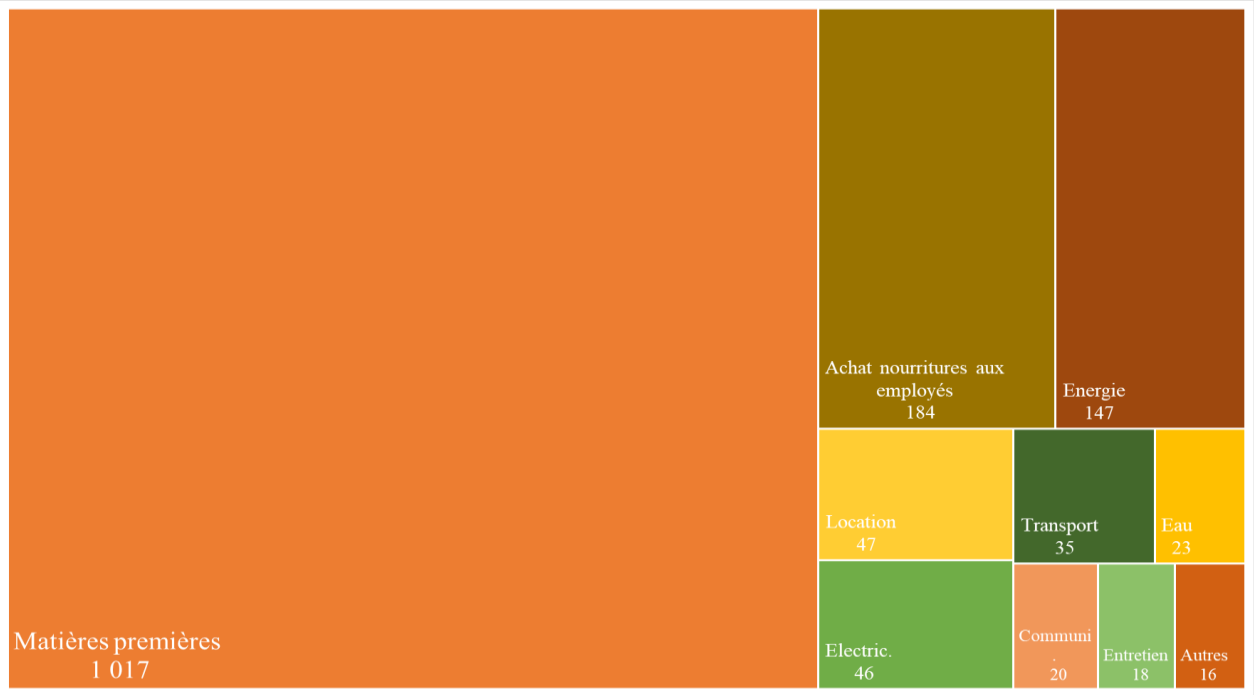


Source : ENSA, 2026

3.1.2.3 Dépenses courantes par rubriques

Globalement, le niveau des consommations intermédiaires demeure non négligeable puisqu'il représente 41,12% de la production totale. En analysant la structure de ces dépenses, il ressort que celles-ci sont principalement destinées à l'achat des matières premières et fournitures, soit 1 017 milliards de FCFA. Les achats de nourritures pour les employés et les dépenses énergétiques (notamment le carburant) représentent respectivement 184 et 147 milliards de FCFA.

Figure 1 : Répartition des dépenses courantes selon les rubriques des dépenses (en milliards de FCFA)



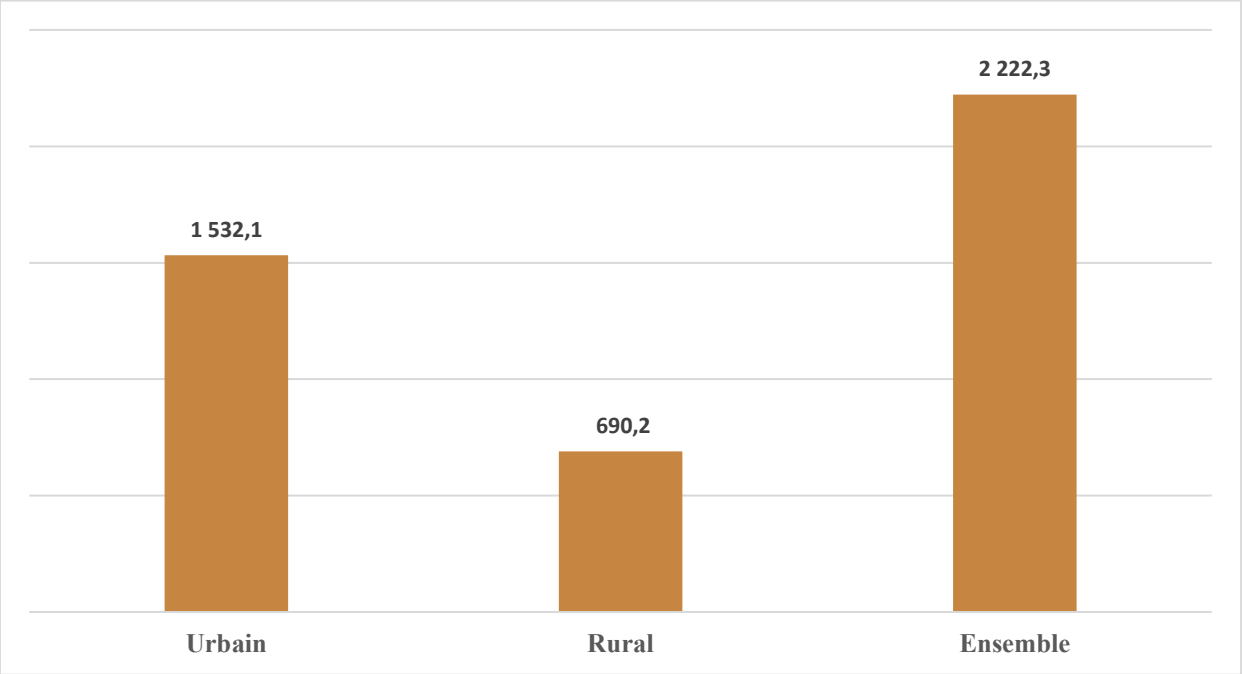
Source : ENSA, 2026

3.1.3 Contribution des unités artisanales à l'économie nationale

3.1.3.1 Valeur ajoutée des unités artisanales selon le milieu de résidence

La contribution du secteur de l'artisanat à l'économie nationale est appréhendée par la valeur ajoutée créée par les unités artisanales. Elle est obtenue en soustrayant les dépenses courantes à la production au niveau de ces unités. Les résultats de l'enquête ENSA révèlent que ce secteur a créé une valeur ajoutée totale de 2 222,3 milliards de FCFA en 2025. Celle-ci provient majoritairement des entreprises exerçant en milieu urbain qui génèrent 1 532,1 milliards de FCFA contre 690,2 milliards de FCFA en milieu rural.

Graphique 11 : Valeur ajoutée des unités artisanales selon le milieu de résidence (en milliards FCFA)

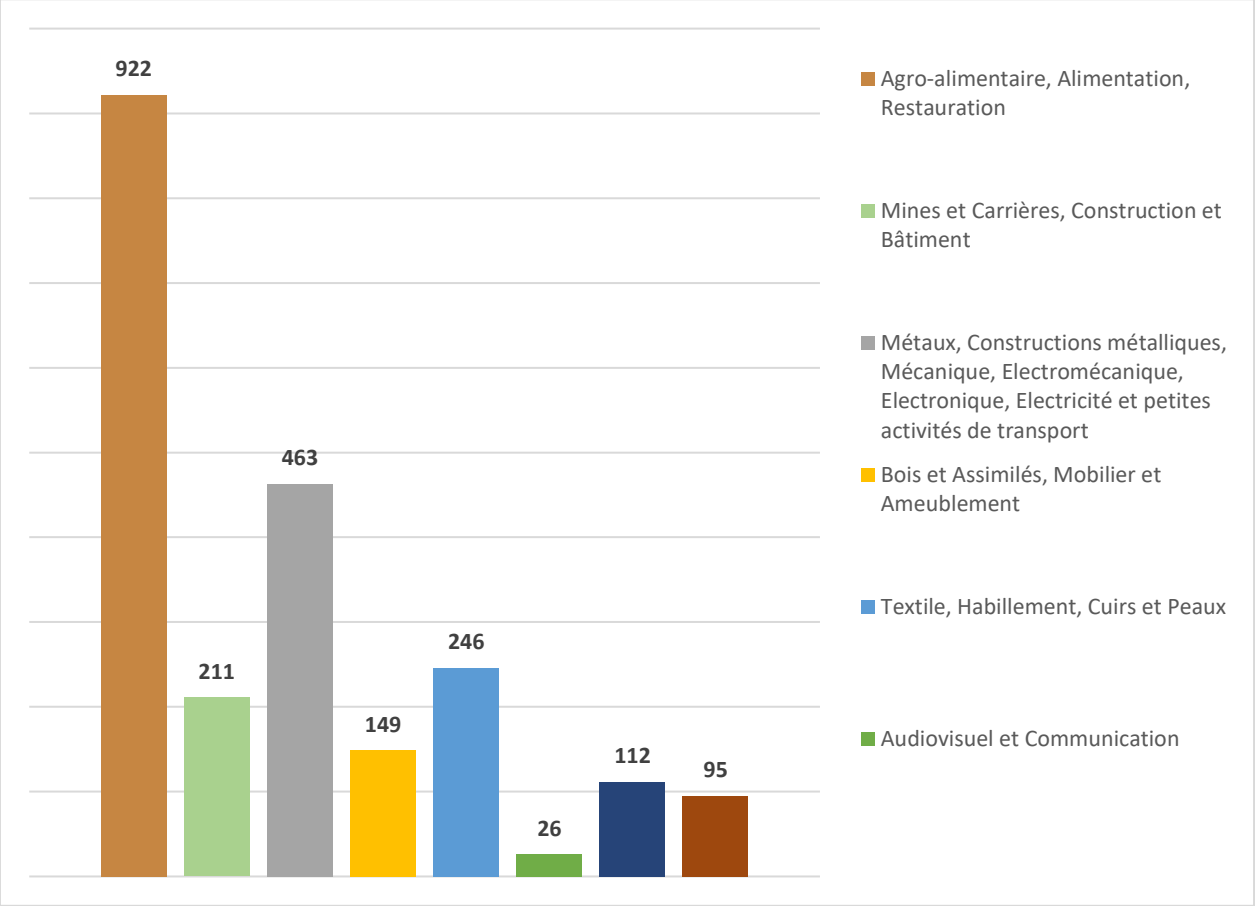


Source : ENSA, 2026

3.1.3.2 Valeur ajoutée des unités artisanales selon les branches d'activités

Au regard des branches d'activité, il ressort que la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » prédomine en termes de contribution dans l'économie nationale avec une valeur ajoutée estimée à 922 milliards de FCFA. Elle est suivie par les branches « Métaux, Constructions et Métalliques, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (463 milliards de FCFA), « Textiles, Habillement, Cuirs et Peaux » (246 milliards FCFA) et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiments » (211 milliards de FCFA). Les branches « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » et « Hygiène et Soins corporels » contribuent respectivement à hauteur de 149 et 112 milliards de FCFA. En revanche, la contribution des branches telles que « Artisanat d'art » et « Audiovisuel et communications » ressort relativement faible avec respectivement 95 et 24 milliards de FCFA.

Graphique 12 : Répartition de la valeur ajoutée des unités artisanales par branches d'activités artisanales (en milliards de FCFA)



Source : ENSA, 2026

3.1.3.3 Apport économique global du secteur de l'artisanat

Le secteur de l'artisanat contribue d'une manière significative à la richesse nationale. En effet, la part de la valeur ajoutée du secteur de l'artisanat dans le PIB est de 18,0 %. Du fait de leurs caractéristiques, majoritairement des entreprises individuelles non constituées en société, les unités artisanales concourent aussi à l'économie populaire. Cette dernière intervient comme un bouclier économique et permet d'assouplir les effets néfastes des chocs subis par l'économie nigérienne, en l'occurrence, les sanctions économiques et financières infligées par les institutions régionales telles que la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA). Les résultats de l'ENSA démontrent que le secteur de l'artisanat contribue à hauteur de 30,0% à la richesse créée par l'économie populaire.

<table>
<tr><td rowspan="2">2 899 073 artisans estimés, soit 21,42% de la population active du Niger en 2025</td><td colspan="2">2 222,3 Milliards de FCFA de richesse créée par le secteur de l'artisanat en 2025</td></tr>
<tr><td>Soit 18,0% du Produit Intérieur Brut (PIB)</td><td>Soit 30,0% de l'économie populaire</td></tr>
</table>

3.1.4 Productivité des facteurs de production

L'analyse de la productivité des facteurs de production permet de mesurer l'efficacité économique du secteur de l'artisanat et d'évaluer le niveau de productivité de chaque branche d'activité. À travers l'étude du rendement par artisan, de la valeur ajoutée générée, de la part réservée à la rémunération du travail et de l'effort d'investissement consenti pour la modernisation des équipements, cette section met en lumière les disparités qui caractérisent le secteur de l'artisanat au sein de l'économie nationale.

3.1.4.1 Rendement par artisan

L'analyse de la productivité apparente du travail à travers le ratio Production/Effectif, révèle d'importantes disparités intersectorielles au sein du secteur de l'artisanat. Au niveau national, la production moyenne annuelle par artisan s'établit à 1,302 millions de FCFA en 2025. La branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » domine largement le secteur de l'artisanat avec une production totale approchant les 1 777 milliards de FCFA occupant près de 938 000 personnes, générant ainsi une productivité par tête de 1,895 millions de FCFA. Elle est suivie par la branche « Artisanat d'Art » qui, bien qu'occupant un effectif restreint comparativement aux autres branches (67 883 personnes), réalise une performance remarquable avec une production par personne de 1,770 millions de FCFA.

À l'inverse, dans plusieurs branches d'activités, on note des rendements modestes par travailleur. En effet, les branches « Hygiène et Soins corporels » et « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » ont les plus faibles productivités par artisan avec respectivement 717 200 FCFA et 753 452 FCFA, bien en deçà de la moyenne nationale.

La branche « Audiovisuel et Communication » bien qu'elle enregistre une production brute globale de 40,6 milliards de FCFA, présente un profil particulier. En effet, son effectif estimé à

31 287 personnes lui permet de maintenir une productivité par agent satisfaisante de 1,298 millions de FCFA, s'alignant presque sur la moyenne nationale.

Tableau 10 : Production moyenne de l'artisan par branche d'activités (en FCFA)

Branche d'activités	Production	Effectif total	Production par artisan
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	1 776 678 588 981	937 687	**1 894 746**
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	310 633 777 471	222 748	**1 394 552**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	751 573 10 4 819	719 722	**1 044 255**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	211 175 429 443	160 241	**1 317 861**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	398 739 402 915	529 217	**753 452**
Audiovisuel et Communication	40 609 697 621	31 287	**1 297 974**
Hygiène et Soins corporels	165 162 667 204	230 288	**717 200**
Artisanat d'Art	120 171 165 958	67 883	**1 770 269**
Ensemble	**3 774 743 834 413**	**2 899 073**	**1 302 052**

Source : ENSA 2026

3.1.4.2 Valeur ajoutée par artisan

Au niveau national, une personne occupée dans l'artisanat génère en moyenne 766 548 FCFA de valeur ajoutée annuelle en 2025. La branche « Artisanat d'Art » domine le classement avec une VAB par agent de 1,399 millions de FCFA, illustrant une forte capacité à transformer ses intrants en valeur nette. Les branches « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » et celle des « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » avec respectivement 983 259 FCFA et 948 299 FCFA maintiennent également un niveau de création de richesse par tête nettement supérieur à la moyenne nationale.

En revanche, la branche « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » enregistre le ratio le plus faible avec seulement 464 516 FCFA de VAB par agent, suivi de près par la branche « Hygiène et Soins corporels » avec un ratio de 487 632 FCFA par artisan. Cependant, les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » et « Audiovisuel et Communication », avec respectivement 643 910 FCFA et 762 703 FCFA par artisan, se situent dans une zone intermédiaire. La branche « Audiovisuel et Communication » arrive à se maintenir au niveau du ratio national grâce à un effectif assez réduit comparé aux autres branches.

Tableau 11 : Ratio valeur ajoutée sur effectif du personnel par branche d'activités

Branche d'activités	Valeur Ajoutée Brute (en FCFA)	Effectif total	VAB/effectif total
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	921 989 173 835	937 687	**983 259**
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	211 231 597 080	222 748	**948 299**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	463 436 489 806	719 722	**643 910**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	148 633 282 098	160 241	**927 561**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	245 829 607 818	529 217	**464 516**
Audiovisuel et Communication	23 862 685 645	31 287	**762 703**
Hygiène et Soins corporels	112 295 891 972	230 288	**487 632**
Artisanat d'Art	94 999 867 898	67 883	**1 399 465**
Ensemble	**2 222 278 596 152**	**2 899 073**	**766 548**

Source : ENSA 2026

3.1.4.3 Part de la rémunération du travail dans la Valeur Ajoutée Brute

La répartition de la richesse créée entre le facteur travail et celui du capital met en évidence des choix structurels et un faible recours au salariat dans les unités artisanales. La moyenne nationale indique que 8,8 % de la valeur ajoutée brute est consacrée à la rémunération des salariés. La branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » se distingue par le poids salarial le plus lourd, absorbant 17,7 % de sa VAB en salaires soit 81,9 milliards sur 463,4 milliards de FCFA de richesse créée. Les branches « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (12,2 %), « Bois et Assimilés, Mobilier Ameublement » (11,2 %) et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (10,9 %) présentent également un engagement salarial supérieur à la moyenne, traduisant une dépendance accrue à une main-d'œuvre rémunérée.

À l'opposé, les branches « Artisanat d'Art » (2,0 %) et « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration » (3,7 %) affichent des ratios Salaire/VAB extrêmement faibles. Dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration », la masse salariale brute qui est de 34,3 milliards de FCFA reste marginale au regard des 922,0 milliards de VAB générée par cette branche de l'artisanat au Niger en 2025, laissant aux entreprises une marge opérationnelle très confortable pour rentabiliser leurs investissements.

Tableau 12 : Part du salaire dans la valeur ajoutée par branche d'activités (en %)

Branche d'activités	Valeur Ajoutée Brute (En FCFA)	Salaire (en FCFA)	Salaire/VAB (en %)
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	921 989 173 835	34 341 608 687	3,7
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	211 231 597 080	23 031 539 220	10,9
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	463 436 489 806	81 875 845 309	17,7
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	148 633 282 098	16 655 423 370	11,2
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	245 829 607 818	29 894 004 669	12,2
Audiovisuel et Communication	23 862 685 645	2 016 996 613	8,5
Hygiène et Soins corporels	112 295 891 972	6 274 587 992	5,6
Artisanat d'Art	94 999 867 898	1 878 188 798	2,0
Ensemble	**2 222 278 596 152**	**195 968 194 658**	**8,8**

Source : ENSA, 2026

3.1.4.4 Investissement sur la valeur ajoutée brute

L'effort d'équipement et de modernisation, mesuré par le ratio Investissement/VAB, montre une nette distinction entre les industries à forte intensité capitalistique et les secteurs traditionnels. À l'échelle nationale, le taux d'investissement s'élève à 5,5 % en 2025. La branche « Audiovisuel et Communication » consacre la plus grande part de sa valeur ajoutée brute au réinvestissement (22,01 %) par rapport aux autres branches.

Les branches comme « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » et « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » déploient également un effort d'investissement avec respectivement des parts de 9,86 % et 9,05 %. À l'autre extrémité du spectre, la branche « Artisanat d'Art » enregistre le plus faible taux avec 1,56 % de sa VAB consacrée à l'investissement. Elle est suivie par les branches « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (2,54 %), « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (4,48 %) et « Hygiène et Soins corporels » (4,53 %).

Tableau 13 : Ratio investissement sur production (en %)

Branche d'activités	Valeur Ajoutée Brute (en FCFA)	Investissement (en FCFA)	Investissement/VAB (en %)
Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	921 989 173 835	23 373 663 893	2,5
Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	211 231 597 080	20 825 910 200	9,9
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	463 436 489 806	41 959 960 977	9,1
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	148 633 282 098	6 659 926 199	4,5
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	245 829 607 818	17 889 733 560	7,3
Audiovisuel et Communication	23 862 685 645	5 251 067 896	22,0
Hygiène et Soins corporels	112 295 891 972	5 090 570 781	4,5
Artisanat d'Art	94 999 867 898	1 481 924 025	1,6
Ensemble	**2 222 278 596 152**	**122 532 757 531**	**5,5**

Source : ENSA, 2026

3.2 Commercialisation et accès aux marchés

3.2.1 Principales destinations des produits artisanaux

La commercialisation constitue une dimension essentielle de l'activité des unités artisanales, dans la mesure où elle conditionne l'écoulement de la production, la génération de revenus et plus largement, la capacité des artisans à développer leurs activités.

Au niveau national, les résultats démontrent que le marché local (86,4 % des unités artisanales) constitue la principale destination des produits artisanaux. Le marché régional représente 11,6 %, tandis que les ventes au niveau national ne concernent que 1,7 % des unités. Les exportations restent particulièrement faibles, avec seulement 0,3 % des unités artisanales concernées.

La dépendance au marché local est particulièrement marquée dans plusieurs branches. il absorbe 92,2 % des unités artisanales de la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration », 85,8 % de la branche « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » et 85,7% de la branche « Hygiène et Soins corporels ». À l'inverse, la branche « Artisanat d'Art » présente une proportion relativement plus élevée d'unités accédant aux marchés national et international.

Le marché régional concerne 20,3 % des unités de la branche « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment », contre 14,7 % pour la branche « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » et 12,7 % pour la branche « Hygiène et Soins corporels ». L'accès au marché national reste particulièrement

présent dans les branches « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (7,1 %) et « Artisanat d'Art » (4,9 %).

Les exportations concernent seulement 0,3 % des unités artisanales au niveau national. Toutefois, la proportion atteint 2,4 % dans la branche « Artisanat d'Art », ce qui confirme le potentiel particulier de cette branche pour l'ouverture sur les marchés extérieurs.

Tableau 14 : Répartition de la destination des produits artisanaux selon la branche d'activité (%)

Destination	Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	Audiovisuel et Communication	Hygiène et Soins corporels	Artisanat d'Art	Ensemble
Marché local	92,2	72,4	82,9	84	85,8	82,8	85,7	78,3	86,4
Marché régional	7,0	20,3	15,2	12,8	12,0	14,7	12,8	14,4	11,6
Marché national	0,6	7,1	1,8	2,7	1,9	1,9	1,1	4,9	1,7
Exportation	0,2	0,2	0,1	0,5	0,3	0,6	0,4	2,4	0,3
Ensemble	100	100	100	100	100	100	100	100	100

Source : ENSA, 2026

3.2.2 Canaux de commercialisations des produits artisanaux

La commercialisation des produits artisanaux demeure fortement dominée par le marché local ou hebdomadaire, utilisé par 94,4 % des unités artisanales. Les autres canaux restent faiblement développés. Les ventes par internet ne concernent que 1,5 % des unités artisanales. Les salons et foires concernent 0,9 %, tandis que les villages artisanaux représentent 0,6 %.

L'utilisation des canaux modernes de commercialisation apparaît néanmoins plus importante dans certaines branches. Les ventes en ligne concernent notamment 3,5 % des unités de la branche « Artisanat d'Art », 2,4 % des unités de la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » et 1,9 % des unités de la branche « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux ».

Les salons et foires constituent également un débouché relativement plus important pour la branche « Artisanat d'Art », où ils concernent 4,9 % des unités, contre seulement 0,9 % au niveau national.

Tableau 15 : Répartition des unités artisanales selon les principaux canaux de commercialisation (%)

Canal	Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de	Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	Audiovisuel et Communication	Hygiène et Soins corporels	Artisanat d'Art	Ensemble
Marché local/hebdomadaire	97,0	93,6	94,3	93,6	93,5	94,9	92,3	79,3	**94,4**
Salon/foire	0,8	0	0,2	0,7	1	1,3	1,6	4,9	**0,9**
Village artisanal	0,1	0,2	0,6	0,7	1	0	0,2	9,8	**0,6**
Internet	0,7	0,9	1,8	1,8	1,9	1,9	2,4	3,5	**1,5**
Autres	1,4	5,3	3,1	3,2	2,6	1,9	3,5	2,5	**2,6**
Ensemble	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**	**100**

Source : ENSA, 2026.

L'utilisation des réseaux sociaux à des fins commerciales concerne un nombre encore restreint d'unités artisanales. Parmi les unités utilisant les réseaux sociaux, WhatsApp domine très largement, avec 86,7 % des utilisateurs, suivi de TikTok (4,2 %) et de Facebook (3,1 %). Les autres réseaux sociaux sont utilisés par 6% des unités artisanales.

Tableau 16 : Utilisation des réseaux sociaux par branche d'activité (%)

Branche d'activité	Utilisation des réseaux sociaux				
	Facebook	Whatsapp	Tiktok	Autres	National
Agroalimentaire, alimentation, restauration	0,0	84,0	0,0	16,0	**100**
Mines et carrières, construction et bâtiment	0,0	80,1	0,0	19,9	**100**
Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	4,7	90,6	2,3	2,4	**100**
Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	12,5	75,0	12,5	0,0	**100**
Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	5,1	79,9	7,5	7,5	**100**
Audiovisuel et Communication	0,0	100	0,0	0,0	**100**
Hygiène et Soins corporels	0,0	93,7	6,3	0,0	**100**
Artisanat d'Art	0,0	90,0	0,0	10,0	**100**
Ensemble	**3,1**	**86,7**	**4,2**	**6,0**	**100**

Source : ENSA, 2026

3.3 Besoins des artisans

L'identification des besoins exprimés par les artisans constitue une étape importante pour orienter les politiques et programmes d'appui au secteur. Les résultats de l'ENSA 2026 permettent de mesurer les principaux besoins prioritaires des unités artisanales selon les différentes branches d'activités.

La hiérarchisation des besoins appelle ainsi une approche différenciée par branche. Les politiques d'appui gagneraient à privilégier l'équipement, la subvention et l'approvisionnement en matières premières, tout en développant des mécanismes adaptés de financement, de formation, de mise à disposition d'espaces de travail et d'accès aux marchés.

- **Besoin en équipements**

L'équipement constitue le premier besoin exprimé par les artisans, avec 66,9 % des unités artisanales concernées au niveau national. La demande est particulièrement forte dans les branches : « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (75,7 %), « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (75,5 %), « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (74,0 %) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (73,0 %).

- **Besoin de subvention**

Au niveau national, 47,1 % des unités artisanales expriment un besoin de subvention, contre 52,9 % qui n'ont pas déclaré ce besoin. La proportion d'unités exprimant le besoin de subvention est particulièrement élevée dans les branches « Artisanat d'Art » (56,7 %) et « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (52,4 %). Elle est plus faible dans les branches « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (39,0 %) et « Hygiène et Soins corporels » (41,7 %).

- **Besoin en approvisionnement en matières premières**

L'approvisionnement en matières premières constitue un besoin majeur pour 36,6 % des unités artisanales. Il est particulièrement élevé dans les branches « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (47,8 %), « Artisanat d'Art » (42,6%) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (37,4 %).

- **Besoin de financement**

L'accès au crédit constitue un besoin exprimé par 26,9 % des unités artisanales au niveau national. La proportion atteint 31,3 % au niveau de la branche « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement », 28,0 % au niveau de la branche « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » et 26,7 % pour la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport ».

Le besoin de financement apparaît donc relativement important dans les différentes branches, même si la majorité des unités ne l'identifie pas comme une priorité immédiate.

- **Besoin de locaux de travail et d'espaces réservés**

Le besoin de locaux de travail ou d'espaces réservés est exprimé par 23,0 % des unités artisanales. Il est particulièrement marqué dans les branches « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (26,2 %), « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (26,5 %) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (23,8 %).

- **Besoin de formation technique**

La formation technique constitue un besoin pour 21,6 % des unités artisanales. Cette proportion est particulièrement élevée dans les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » (41,0 %), « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (29,4 %) et « Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (28,6 %). À l'inverse, elle est relativement moins élevée dans la branche « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (11,2 %).

- **Besoin de sécurité et protection sociale**

Le besoin en matière de sécurité et de protection sociale concerne 11,0 % des unités artisanales. La proportion est plus élevée dans les branches « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport » (13,8 %), « Audiovisuel et Communication » (11,8 %), et « Hygiène et Soins corporels » (11,7 %).

- **Besoin d'accès aux marchés et commandes publiques**

L'accès aux marchés à travers les commandes publiques constitue un besoin pour 10,3 % des unités artisanales au niveau national. Cette proportion est particulièrement élevée dans les branches

« Mines et Carrières, Construction et Bâtiment » (22,2 %), « Artisanat d'Art » (17,3 %) et « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (16,5 %).

- **Besoin d'accès à l'énergie (eau et électricité)**

L'accès à l'énergie (eau et électricité) constitue un besoin pour 8,3 % des unités artisanales. Le besoin est particulièrement marqué dans les branches « Audiovisuel et Communication » (11,7 %) et « Agro-alimentaire, Alimentation et Restauration » (9,4 %).

- **Besoin d'exonération**

Le besoin d'exonération concerne 7,4 % des unités artisanales au niveau national. Il est relativement plus marqué dans la branche « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (10,8 %), suivie des branches « Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement » (8,8 %) et « Textile, Habillement, Cuirs et Peaux » (7,7 %).

- **Besoin de formation en gestion**

La formation en gestion concerne 6,4 % des unités artisanales. La demande est relativement plus élevée dans les branches « Artisanat d'Art » (12,8 %) et « Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et Petites activités de transport » (6,4 %).

- **Besoin d'appui à l'exportation**

Le besoin d'appui à l'exportation concerne 2,7 % des unités artisanales au niveau national. Bien que cette proportion demeure faible, elle atteint 9,1 % dans la branche « Artisanat d'Art ».

Tableau 17 : Principaux besoins exprimés par les artisans selon la branche (%)

Besoins	Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	Audiovisuel et Communication	Hygiène et Soins corporels	Artisanat d'Art	Ensemble
Équipement	56,1	75,5	74,0	73,0	75,7	77,3	63,6	70,9	66,9
Subvention	52,4	39,0	44,0	43,3	46,3	42,7	41,7	56,7	47,1
Approvisionnement en matières premières	47,8	22,8	26,6	37,4	36,5	31,2	27,7	42,6	36,6
Accès aux crédits	28,2	26,0	26,7	31,3	28,0	23,5	22,0	23,0	26,9
Local de travail / espaces réservés	21,6	13,3	22,6	23,8	26,2	27,6	26,5	21,5	23,0
Formation technique	11,2	28,6	27,2	20,8	29,4	41,0	24,3	21,9	21,6
Sécurité / protection sociale	10,5	8,7	13,8	8,8	9,8	11,8	11,7	7,2	11,0
Accès aux marchés (commandes publiques)	6,4	22,2	12,7	16,5	12,0	18,0	5,4	17,3	10,3
Accès à l'énergie (eau, électricité)	9,4	3,1	8,3	9,0	7,5	11,7	7,8	7,6	8,3
Exonération	5,7	6,3	10,8	8,8	7,7	15,2	4,9	5,7	7,4
Formation en gestion	4,8	7,2	6,4	7,5	7,5	15,9	6,1	12,8	6,4
Appui à l'exportation	2,4	2,3	2,2	4,2	3,1	3,4	1,9	9,1	2,7

Source : ENSA, 2026

CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'Enquête Nationale sur le Secteur de l'Artisanat (ENSA 2026) révèle que l'artisanat constitue un véritable poumon de l'économie nigérienne. Représentant 18,0 % du produit intérieur brut en 2025 et offrant un moyen de subsistance à près de 2,9 millions de personnes actives, le secteur de l'artisanat joue un rôle prépondérant dans l'absorption du chômage et le maintien de la cohésion sociale. Son dynamisme repose sur un ancrage territorial fort, porté par une diversité de filières.

Néanmoins, la portée stratégique du secteur reste confrontée à des contraintes structurelles. La prédominance de l'informalité, matérialisée par 94,9 % d'unités non formelles et une écrasante majorité d'activités ambulantes traduit une grande vulnérabilité de ce secteur. À cela s'ajoutent la faible couverture en immatriculation auprès de la Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI), des niveaux d'investissement restreints et une très faible ouverture vers les marchés internationaux.

Pour transformer ce potentiel en levier durable de développement, l'action publique et le soutien des partenaires doivent répondre aux attentes explicites des artisans. Les priorités clairement exprimées portent sur le rééquipement technique des ateliers, la facilitation de l'accès aux matières premières, la mise en place de financements adaptés et la création d'infrastructures dédiées pour stabiliser les activités.

Enfin, la modernisation de l'artisanat au Niger ne pourra s'accomplir sans une stratégie globale alliant formalisation progressive, renforcement des compétences et intégration des technologies numériques. En structurant les chaînes de valeur et en facilitant l'accès aux nouveaux canaux de distribution, le Niger permettra à ses artisans de passer d'une activité de subsistance à un secteur compétitif, générateur de valeur ajoutée et connecté aux marchés régionaux et internationaux.

BIBLIOGRAPHIE

- Annuaire statistique du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat, 2025 ;
- Charte des Micros, Petites et Moyennes Entreprises (MPME) du Niger, 2026 ;
- Comptes Economiques de la Nation, Rapide 2025 ;
- Manuel des concepts et définitions de l'INS, 2020 ;
- Nomenclatures des Activités et des Produits (NAP), du Niger, Notes Explicatives, janvier2017 ;
- Décret n°2020-809/PRN/MT/A du 06 novembre 2020 modifiant et complétant le décret n°2008-100/PRN/MT/A du 10 Avril 2008, fixant la nomenclature des métiers artisanaux au Niger ;
- Rapport Général d'Analyse des Données du ReGEN 2022 ;
- Règlement N° 01/2014/CM/UEMOA portant code communautaire de l'artisanat de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine ;
- Programme de la Refondation de la République (PRR) 2025-2029 ;
- Système de Comptabilité National des Nations Unies, SCN 2008 ;
- World Bank, « Enterprise Surveys, Sampling methodology », Février, 2022;
- Rapport d'analyse sur l'activité économique du 4ème RGPH Niger 2012 ;
- Institut National de la Statistique (INS), (2021-2022) Enquête Harmonisée sur les Conditions de Vie des Ménages.

REMERCIEMENTS

La réalisation et la réussite de l'Enquête Nationale sur le Secteur d'Artisanat (**ENSA**) 2026 reposent sur l'engagement indéfectible, la collaboration et le soutien technique et financier de l'ensemble des parties prenantes.

Je tiens à exprimer ma profonde gratitude à toutes les institutions, structures et personnes qui ont contribué, de près ou de loin, à la concrétisation de cette importante opération statistique, notamment à :

- **Monsieur Moussa MAMAN HASSAN,** Directeur Général de l'Institut National de la Statistique (INS) pour son accompagnement et ses conseils ;
- **La Banque Mondiale**, à travers le Projet d'Harmonisation des Statistiques de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (**PHASAOC)**, pour son appui financier ;
- **Aux autorités administratives et coutumières et aux Forces de Défense et de Sécurité (FDS)** pour les facilités accordées dans la mise en œuvre de cette enquête ;
- **La Chambre des Métiers de l'Artisanat du Niger (CMANI)**, pour sa contribution précieuse, son implication et sa collaboration étroite dans le cadre de cette enquête ;
- **L'équipe technique** de l'INS et du Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (MT/A) pour la coordination technique rigoureuse, la supervision de l'ensemble des opérations et la mise en œuvre de l'enquête ;
- **Aux équipes de terrain**, chefs d'équipes et agents enquêteurs, dont le professionnalisme et le sens du devoir sur le terrain ont garanti la qualité et la fiabilité des données collectées ;
- **Aux artisans et entreprises artisanales,** pour leur disponibilité et leur franche collaboration.

.

ANNEXES :

ANNEXE 1 : QUESTIONNAIRE

ENQUETE NATIONALE SUR LE SECTEUR DE L'ARTISANAT (ENSA)

Conformément à la loi N° 2014-66 du 5 novembre 2014 modifiant la loi N° 2004-011 du 30 mars 2004 portant sur l'organisation de l'activité statistique, les informations individuelles recueillies lors de cette enquête sont strictement confidentielles et soumises au secret statistique : Vos réponses ne serviront qu'à l'élaboration des tableaux statistiques anonymes et ne sauraient, en aucun cas, être utilisées à des fins de répression économique ou fiscale.

Section 0 : INFORMATION SUR LA COLLECTE		
0.1 : Date (jj/mm) : \|___\|___\| /\|___\|___\| 2026	**0.1.1 : Début de l'entretien :** \|___\|___\| heure(s) \|___\|___\| mn	
	0.1.2 : Fin de l'entretien : \|___\|___\| heure(s) \|___\|___\| mn	
0.2 : Prénom et nom de l'agent enquêteur :	**0.3 : Identifiant de l'agent enquêteur :** \|__\|__\|__\|	
0.4 : Prénom et nom du contrôleur / chef d'équipe :	**0.5 : Identifiant du contrôleur / chef d'équipe :** \|__\|__\|	
0.6 : COORDONNEES GPS	**0.6.1 : Longitude :**	\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|
	0.3.2 : Latitude :	\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|

Section A : INFORMATIONS GEOGRAPHIQUE		
A.1 : Région :	*1 = Agadez ; 2 = Diffa ; 3 = Dosso ; 4 = Maradi ; 5 = Tahoua ; 6 = Tillabéri ; 7 = Zinder ; 8 = Niamey*	\|____\|
A.2 : Département / Ville :		\|____\|____\|
A.3 : Commune / Arrondissement communal :		\|____\|____\|
A.4 : Village / Quartier :		
A.5 : Milieu : *1 = Urbain ; 2 = Rural*		\|____\|

Section B : INFORMATION SUR L'ARTISAN	
B.1 : Prénom et nom de l'artisan :	
B.2 : Sexe : 1 = Homme ; 2 = Femme \|___\|	**B.3 : Age :** (en années révolues) \|___\|___\|

Section B : INFORMATION SUR L'ARTISAN		
B.3 : Statut matrimonial : *1 = Marié(e) monogame ; 2 =Marié(e) polygame ; 3 = Célibataire ; 4 = Divorcé(e) ; 5 = Veuf(ve) ; 9 = Autre (à préciser) ……*		\|____\|
B.4 : Niveau Instruction du principal : *1 = Non instruit ; 2 = Primaire ; 3 = Secondaire 1er cycle ; 4 = Secondaire 2nd cycle ; 5 = Supérieur ; 6 = Ecole coranique ;* *7 = Alphabétisé en langues Nationales ; 9 = Autres à préciser : ……*		\|____\|
B.5 : Nationalité : 1 = Nigérienne ; 2 = Autre \|___\|	**B.5a : précision autre nationalité :** …… **(applicable si B.5 = 2)**	
B.5b : Région de provenance : …… **(applicable si B.5=1)**	*1 = Agadez ; 2 = Diffa ; 3 = Dosso ; 4 = Maradi ; 5 = Tahoua ; 6 = Tillabéri ; 7 = Zinder ; 8 = Niamey*	\|____\|
B.6 : Statut de résidence de l'artisan ? : *1 = Résident ; 2 = Non*-résident		\|___\|
B.7 : Téléphone mobile :	**B.7.1 : Téléphone mobile 1** : \|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\| **B.7.2 : Téléphone mobile 2** : \|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	
B.8 : Principal métier artisanal :	……	
B.9 : Nombre d'année d'expérience dans le métier (inscrire 0 si moins de 6 mois et 1 si de 6 à 12 mois)		\|___\|___\|
B.10 : Comment avez-vous appris ce métier ? \|___\|	*1= Apprentissage traditionnel ; 2 = Centre de formation ; 3 = Formation professionnelle ou technique ; 4 = Héritage familial ; 9 = Autres à préciser : ……*	

Section C : INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ARTISANALE		
C.1 : Dénomination ou Raison sociale de l'unité économique : ……		
C.2 : Sigle de l'unité économique : ……		
C.3 : Quelle est l'année de création de votre unité ?		\|___\|___\|___\|___\|
C.4 : Quelle est l'année de démarrage effectif de vos activités ?		\|___\|___\|___\|___\|
C.5 : Forme Juridique de l'unité : \|___\|	*1 = Entreprise individuelle ; 2 = Groupement/Coopérative ; 3 = Association ; 4 = Société anonyme à responsabilité limitée unipersonnelle (SARLU) ; 4 = Société anonyme à responsabilité limitée (SARL) ; 9 = Autres à préciser : ……*	
C.6 : Où est ce que l'entreprise mène principalement ses activités ?	*1 = Atelier fixe ; 2 = Atelier mobile ; 3 = travail à domicile ; 9 = Autres à préciser : ……*	\|____\|

Section C : INFORMATIONS SUR L'ENTREPRISE ARTISANALE	
C.7 : Disposez-vous d'un local fixe pour mener vos activités ? : *1 = Oui ; 2 = Non* **(applicable si C.6 = 2 ou 9)**	\|____\|
C.8 : Quelle est le statut d'occupation du local ? : \|____\| **(applicable si C.7 = 1)**	*1 = Propriétaire exploitant ; 2 = Locataire ; 4 = Occupation gratuite ; 5 = Propriété familiale ; 6 = Ne sais pas ; 9 = Autres à préciser : ……*
C.9 : Êtes-vous enregistré au registre des métiers (CMANI) ? *1 = Oui ; 2 = Non*	\|___\|
C.10 : Disposez-vous d'un numéro de Registre de Commerce (RCCM) ? *1 = Oui ; 2 = Non*	\|___\|
C.11 : Disposez-vous d'un NIF ? *1 = Oui ; 2 = Non*	\|___\|
C.12 : Tenez-vous une comptabilité écrite ? *1 = Oui ; 2 = Non*	\|___\|

Section D : DONNEES ECONOMIQUES	
D.1 : Quel était le montant du chiffre d'affaires réalisé en 2025 ? **(les questions D.8 à D.11 ne sont applicables que si D.1 =9999 et D.7 applicable si D.1 renseigné)**	\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|____\|____\| **FCFA**

D.2 : Quelles sont les métiers artisanaux menés par votre unité au cours des 12 derniers mois ? ***(Voir tableau « codes des métiers »)***

Libellé des métiers artisanaux	D.3 : Métiers	D.4 : Corps de métiers	D.5 : Branches d'activités	D.6 : Domaines d'activités	D.7 : Répartition du chiffre d'affaires (en %)	D.8 : Recette journalière (en moyenne) en FCFA	D.9 : Nombre de jours de travail par semaine	D.10 : Nombre de semaine de travail dans le mois	D.11 : Nombre de mois de travail dans l'année
D.2.1 : (métier principal) …… ……	\|__\|__\|__\|	\|__\|__\|	\|__\|	\|___\|	\|__\|__\|__\|	……	\|__\|	\|__\|	\|__\|
D.2.2 : …… …	\|__\|__\|__\|	\|__\|__\|	\|__\|	\|___\|	\|__\|__\|__\|	……	\|__\|	\|__\|	\|__\|
D.2.3 : …… …	\|__\|__\|__\|	\|__\|__\|	\|__\|	\|___\|	\|__\|__\|__\|	……	\|__\|	\|__\|	\|__\|

D.12 : Valeur estimée des produits artisanaux pour usage final propre en 2025	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\| **FCFA**
D.13 : Valeur estimée du stock de produits finis non vendus au cours de l'année 2025	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\| **FCFA**
D.14 : Quel était le montant des Salaires (paye) versés au cours de l'exercice 2025 ?	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\| **FCFA**

D.1 : Quel était l'effectif du personnel au 31/12/2025 ? (Y compris le responsable)

Section D : DONNEES ECONOMIQUES			
Code catégories	**Catégorie**	**D.16.1 : Homme**	**D.16.2 : Femme**
1	Salariés permanents et contractuels	I___I___I___I___I	I___I___I___I___I
2	Personnels saisonniers / temporaires	I___I___I___I___I	I___I___I___I___I
3	Aides familiaux	I___I___I___I___I	I___I___I___I___I
4	Apprentis (sous contrat de formation, payés ou non)	I___I___I___I___I	I___I___I___I___I

Section E : DEPENSES COURANTES REALISEES		
Dépenses effectuées dans le cadre de vos activités artisanales selon les rubriques suivantes :		**E.2 : Quelle est la fréquence du paiement de ce montant ?** 1=Par jour ; 2=Par semaine ; 3=Par mois ; 4=Trimestre ; 5=Par semestre ; 6=Par année 9=Autre fréquence (à préciser)
RUBRIQUES	**E.1 : Montants en (FCFA)** **NB : veuillez indiquer les montants effectivement liés à l'activité mené en 2025**	
1. Matières premières et fournitures	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
2. Petits outillages et fournitures consommés	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
3. Emballages	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
4. Carburant et Lubrifiants	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
5. Eau	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
6. Electricité & Gaz	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
7. Autres énergie (charbon, solaire, etc.)	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
8. Achat de nourriture aux employés par jour	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
9. Transport et entreposage	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
10. Communication (Téléphone, Internet, Publicité, etc.)	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
11. Loyer (local)	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
12. Charges locatives (matériels, équipements, etc.)	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I
13. Prime d'assurance	I___I___I___I___I___I___I___I___I	I__I

14. Impôts et taxes	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|
15. Service financier (intérêt versé, etc.)	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|
16. Entretien et Réparation des biens mobiliers	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|
17. Entretien et Réparation des biens immobiliers	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|
18. Frais de formation	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|
19. Autres dépenses sur biens et services non citées	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|	\|__\|

Section F : DEPENSES D'INVESTISSEMENT	
RUBRIQUES	**Montants en (FCFA)** **NB : veuillez indiquer les montants effectivement dépensés en 2025 selon la rubrique**
F.1 : Achat de machines et équipements	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|
F.2 : Acquisition de matériels roulants	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|
F.3 : Acquisition de terrain	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|
F.4 : Construction	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|
F.5 : Grosse réparation	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|
F.6 : Investissement total réalisé (somme de F.1 à F.5)	\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|___\|

Section G : COMMERCIALISATION	
G.1 : Quelle est la principale destination finale vos produits ? \|___\|	*1= Marché local ; 2 = Dans la région ; 3= Niveau national ; 4 = à l'étranger (Exportation) ;*
G.2 : Quels sont vos principaux clients ? \|___\|	*1 = Ménages résidents ; 2 = Entreprises ; 3 = Administrations ; 4 = Etrangers ; 5 = Ménages nigériens non-résidents ; 6 = Exportateurs ; 9 = Autres à préciser*
G.3 : Quel est le principal canal de commercialisation de vos produits ? \|___\|	*1 = Marché local / hebdomadaire ;* *2 = Salon / foire ;* *3 = Village artisanale* *4= Vente en ligne (internet) ;* *9 = Autres à préciser.....*
G.4 : Si oui, précisez le réseau social que vous utilisez principalement ? \|___\| **(applicable si G.3 = 4)**	*1 = Facebook ; 2 = WhatsApp ; 3 = TikTok ; 9 = Autres à préciser*

Section H : BESOIN	
Rubriques	**Code 1 = Oui 2 = Non**
H.1 : Accès aux crédits	\|___\|
H.2 : Subvention	\|___\|
H.3 : Exonération	\|___\|
H.4 : Formation technique	\|___\|
H.5 : Formation en gestion	\|___\|
H.6 : Équipement	\|___\|
H.7 : Local de travail / espaces réservés	\|___\|
H.8 : Accès aux marchés (commandes publiques)	\|___\|
H.9 : Appui à l'exportation	\|___\|
H.10 : Sécurité / protection sociale	\|___\|
H.11 : Accès à l'énergie (eau, électricité)	\|___\|
H.12 : Approvisionnement en matières premières	\|___\|
H.99 : Autres à préciser	\|___\|

ANNEXE 2 : NOMBRE D'ARITSANS SELON LA NOMENCLATURE DES MÉTIERS ARTISANAUX

Tableau 18 : Répartition du nombre d'artisans par branches, corps et par métiers artisanaux

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
1. Agro-alimentaire, Alimentation, Restauration	1.Transformation et conservation de fruits, de légumes, de feuilles et de noix	1. Extraction d'huile d'arachide	31 086
		2. Séchage de légumes et fruits	10 989
		3. Fabrication de confiture de fruits et légumes	4 653
		4. Transformation des noix en amuse-gueule	11 682
		5. Transformation conservation des feuilles comestibles	24 651
		Total	**83 061**
	2. Transformation des grains, des tubercules et des produits amylacés	6. Meunerie (moulin à grains)	51 940
		7. Pilage de céréales	21 364
		8. Egrainage de céréales	20 384
		9. Productions de pâte à base d'arachide	64 190
		10. Fabrication de couscous traditionnel	21 756
		11. Transformation des tubercules	12 740
		Total	**192 374**
	3. Fabrication d'huiles, graisses végétales et animales	12. Extraction de graisse animale	99
		13. Extraction d'autres huiles végétales	27 819
		Total	**27 918**
	4. Abattage, transformation et conservation de viande et préparation de produits à base de viande	14. Abattage	11 186
		15. Production de kilichi (viande séchée)	20 586
		16. Grillade de viande	59 032
		17. Séchage de viande	1 880
		18. Préparation des abats	6 768
		19. Grillade de poulets et pintades	4 230
		20. Préparation des œufs	1 692
		Total	**105 374**
	5. Transformation et conservation de produits à base de poissons et des produits de la pêche	21. Pêche artisanale	19 092
		22. Fumage de poisson	13 674
		23. Séchage de poisson	7 224
		24. Friture de poisson	27 606
		Total	**67 596**
	6. Transformation de produits laitiers	25. Extraction de beurre de lait de vache	4 032
		26. Traite de vache, de chèvre, de chamelle	1 152
		27. Préparation de lait caillé	5 472
		28. Fabrication de fromage	4 512

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		29. Préparation de yaourt	24 288
		30. Préparation de crème glacée	2 976
		Total	**42 432**
	5. Transformation et conservation de produits à base de poissons et des produits de la pêche	31. Préparation artisanale de limonade (sirop, jus)	...[1]
		32. Préparation de boissons alimentaires	...
		33. Préparation artisanale de boissons alcoolisées	...
		34. Production artisanale de glaces	...
		35. Extraction des sèves	...
		Total	...
	8. Boulangerie pâtisserie et pâtes alimentaires	36. Préparation de pains traditionnels	15 617
		37. Pâtisserie artisanale gâteaux et biscuits	26 287
		38. Préparation de galettes, beignets et autres produits à base de céréales	100 977
		39. Préparation de friandises à graines	5 820
		40. Préparation de caramel	1 843
		41. Production de miel	776
		Total	**151 320**
	9. Restauration et fabrication d'autres produits alimentaires	42. Petites restaurations traditionnelles	172 369
		43. Cuisine et métiers connexes	12 707
		44. Production de plats préparés	27 839
		45. Préparation de café au lait et thé	37 539
		46. Service de cuisine/plats à emporter	13 774
		Total	**264 228**
	10. Fabrication d'aliments pour animaux et d'engrais organiques	47. Production de sel pour animaux	1 034
		48. Production d'aliments pour animaux, volailles et poissons	2 350
		49. Production d'engrais organiques	...
		50. Transformation de déchets organiques	...
		Total	**3 384**
	TOTAL		**937 687**
2. Mines et Carrières, Construction et Bâtiment	11. Extraction de minerais non-ferreux	51. Orpaillage traditionnel	2 392
		Total	**2 392**
	12. Extraction de pierres, d'argiles, de sables et de carrières.	52. Extraction de pierres	9 800
		53. Extraction de sables	2 352
		54. Extraction d'argiles	392

[1] Données non disponibles

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		55. Extraction de banco	98
		56. Extraction de latérite	196
		57. Extraction de granite	...
		58. Extraction de gravier	1 078
		59. Extraction de phosphate	...
		60. Extraction de gypse	...
		61. Extraction de cassitérite	...
		62. Extraction de minéraux chimiques et d'engrais Minéraux	...
		63. Production de sel	686
		64. Extraction de calcaire	3 234
		65. Production de natron et autres activités extractives	1 176
		Total	**19 012**
	13. Forage de puits d'eau et autres activités de forage	66. Fonçage de puits traditionnels	3 298
		67. Fonçage de puits modernes	9 506
		68. Fonçage et curage de latrines traditionnelles	97
		69. Fonçage et vidange de latrines modernes	388
		70. Fabrication de puisettes.	291
		71. Curage et entretien des puits	97
		Total	**13 677**
	14. Travail de la pierre	72. Taille de pierres	1 284
		73. Fabrication des pierres à moudre	107
		Total	**1 391**
	15. Fabrication de matériaux de construction en béton, en ciment, en plâtre et en terre cuite	74. Fabrication de Briques	13 580
		75. Fabrication de Béton	291
		76. Fabrication de Tuiles	...
		77. Fabrication de pavés	5 820
		78. Fabrication de carreaux	97
		79. Fabrication de plâtre	582
		80. Production de la chaux	...
		81. Fabrication d'autres matériaux de construction	5 335
		Total	**25 705**
	16. Construction et Réhabilitation des bâtiments	82. Fabrication de toiture	2 548
		83. Coffrage	784
		84. Maçonnerie	94 374
		85. Charpenterie	98
		86. Plomberie	19 698

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		87. Pose d'enduits	...
		88. Revêtement	2 940
		89. Etanchéité	...
		90. Pose de vitres et miroir	...
		91. Ferraillage	7 546
		92. Electricité bâtiment	7 938
		93. Dessins en bâtiment	686
		Total	**136 612**
	17. Construction et autres travaux de constructions spécialisés	94. Construction de cases	1 235
		95. Construction d'ouvrages d'art	1 140
		96. Construction des bâtiments sur pilotis	6 460
		97. Construction de grenier	380
		98. Aménagement chaussée	...
		Total	**9 215**
	18. Travaux de finition et autres travaux spécialisés	99. Pose de Staff	2 328
		100. Ornement de bâtiment	291
		101. Pose de pavés, de carreaux, de marbres et de pierres	6 014
		102. Pose de Plâtre	...
		103. Décoration Bâtiment	776
		104. Peinture bâtiment	5 335
		Total	**14 744**
	TOTAL		**222 748**
3.Métaux, Constructions métalliques, Mécanique, Electromécanique, Electronique, Electricité et petites activités de transport	19. Fabrication de machines et d'équipements d'usage général, spécifique et autres outils	105. Forge	3 136
		106. Chaudronnerie	294
		107. Métallurgie artisanale	8 428
		108.Tournage	1 176
		109. Fraisage	98
		110. Fabrication de matériel et équipements agricoles et forestiers	18 816
		111. Fonderie	2 842
		112. Fabrication artisanale de climatiseur à eau	...
		113. Fabrication de couveuse	588
		114. Fabrication artisanale de machine à glace	196
		115. Affutage	1 078
		Total	**36 652**
		116. Menuiserie métallique	152 488

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
	20. Constructions métalliques et ouvrage en acier, en métaux précieux et d'autres métaux non ferreux	117. Menuiserie aluminium	6 370
		118. Tréfilage	392
		119. Modeleurs sur métaux	5 586
		120. Fabrication de grillage et gabions	5 096
		121. Fabrication d'antennes	98
		122. Sciage métallique	2 744
		123. Fabrication de marmites ferblanterie	15 778
		124. Fabrication de couteaux et sabres	26 362
		125. Soudeur autogène	40 572
		Total	**255 486**
	21. Réparation et mécanique d'automobiles, de motocycles et de cycles, de matériels de transport ferroviaire, roulant, naval et fluvial	126. Réparation mécanique de véhicules, de clomoteurs et de vélos	161 020
		127. Réparation de pompe injection	2 037
		128. Carrosserie (tôlerie)	3 298
		129. Peinture engins	2 910
		130. Vulcanisation	52 186
		131. Electricité auto	12 125
		132. Electronique	3 686
		133. Ajustage d'appareils électriques	1 358
		134. Réparation de machines et matériels agricoles et forestiers	4 462
		135. Réparateur de matériels de transport fluvial	388
		136. Mécatronique	2 910
		137. Entretien de radiateur	2 231
		138. Pose et entretien de rails	...
		139. Mécanique et Entretien des locomotives	11 640
		140. Entretien de quai	...
		141. Réglage du parallélisme	776
		142. Réparation de parebrise et phare	970
		Total	**261 997**
	22. Petites activités de transport terrestre, fluvial et transport par conduites	143. Conduite de taxi urbain	10 246
		144. Conduite de taxi brousse	4 794
		145. Conduite de taxi moto	41 548
		146. Conduite de charrette	1 880
		147. Conduite de pirogues	3 666
		148. Conduite de pinasse	...
		149. Conduite de poussepousse	2 632

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		150. Docker	2 820
		151. Opérations déménagement	3 478
		Total	**71 064**
	23. Installation, maintenance, entretien et réparation d'ordinateurs, de biens personnels et d'équipements domestiques	152. Réparation d'ordinateurs et d'équipements périphériques	5 472
		153. Réparation de télévision	4 416
		154. Réparation de radio	1 920
		155. Réparation de cellulaires	25 152
		156. Réparation de moulin diesel	1 536
		157. Réparation de moulin électrique	2 208
		158. Réparation de petits outillages	1 536
		159. Réparation de ventilateur	3 648
		160. Charge et Entretien de Batteries	2 880
		161. Réparation d'articles de sport	...
		162. Serrurerie	672
		163. Horlogerie	864
		164. Métier d'opticien	384
		165. Réparation d'appareils de haute précision	96
		166. Réparation d'ascenseur	768
		167. Installation de matériel de sécurité et de télésurveillance	384
		168. Lavage des voitures et des motos	8 160
		169. Mécanographie	288
		170. Technique réseau	480
		Total	**60 864**
	24. Electricité, Froid	171. Réparation de climatiseur à eau	2 425
		172. Réparation en froid Climatisation	8 924
		173. Rebobinage	3 007
		174. Réparation d'appareils électriques	13 095
		175. Installation et réparation d'équipements solaires	6 208
		Total	**33 659**
	TOTAL		**719 722**
4. Bois et Assimilés, Mobilier et Ameublement	25. Travail du bois (meubles et assimilés)	176. Menuiserie-bois	127 710
		177. Ebénisterie	594
		178. Production de charbon	396
		179. Charpenterie	1 881
		180. Tournage	...
		181. Fabrication de pirogues et canoës	...

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		182. Fabrication de tam-tam et instruments de musique	...
		183. Fabrication d'arcs, de manche de flèches, de carquois	990
		184. Fabrication de mortier et pilon	792
		185. Sculpture d'objets divers à base de bois	2 475
		186. Coupe de bois (métier de bûcheron)	5 643
		Total	**140 481**
	26. Travail sur végétaux	187. Brossiers	665
		188. Fabrication d'articles en écorces d'arbres	760
		189. Fabrication d'articles en fibres végétales	760
		190. Menuiserie sur bambous et rônier	950
		191. Sciage de bois	380
		192. Fabrication de meubles divers à base de végétaux	1 900
		193. Fabrication d'ustensiles	475
		194. Vannerie et Sparterie	1 615
		195. Corderie	2 850
		196. Tressage de natte	7 030
		197. Confection de nasses (pièges à poissons)	95
		198. Production de cire	...
		199. Pyrogravure (Travail sur calebasses)	475
		200. Fabrication de balai	570
		201. Construction de cases en paillote	1 235
		Total	**19 760**
	TOTAL		**160 241**
5. Textile, Habillement, Cuirs et Peaux	27. Fabrication de Fibres textiles, filature et tissage	202. Filature	3 861
		203. Tissage	11 880
		204. Fabrication de filet de pêche	891
		205. Macramé (forme de création de tissu basée sur une technique de confection de nœuds divers selon le produit : collier, support de pots, rideaux)	1 386
		Total	**18 018**
	28. Fabrication de vêtements et d'autres textiles	206. Couture	390 037
		207. Broderie à la main	7 760
		208. Broderie à la machine	8 536
		209. Modélisme — Stylisme	1 455
		210. Bonneterie	1 455
		211. Fabrication d'objets et accessoires en tissu	5 044
		212. Teinture	3 201

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		213. Sérigraphie sur tissu	194
		214. Tricotage	9 312
		215. Fabrication d'articles à mailles et autres Textiles	1 261
		216. Fabrication de matelas	...
		Total	**428 255**
	29. Travail sur cuirs et peaux	217. Fabrication de vêtements	288
		218. Fabrication d'accessoires en cuir	11 232
		219. Fabrication d'articles de fourrure	...
		220. Fabrication de tentes	384
		221. Taxidermie (art de transformer des parties d'animaux morts en objets d'ornement).	96
		222. Tannage	3 840
		223. Cordonnerie	26 400
		224. Maroquinerie	6 528
		225. Botterie	384
		226. Fabrication de Selles	480
		227. Gainerie	1 920
		228. Reliure	288
		229. Tapisserie	3 744
		230. Gravure sur cuir	96
		231. Harnachement (confection d'articles pour parer les animaux de transport)	...
		232. Capitonnage de porte	...
		233. Fabrication de ballon en cuir	96
		234. Confection de fourreaux de couteau	672
		235. Revêtement de mur en cuir	...
		236. Cirage et réparation de chaussures	26 496
		Total	**82 944**
	TOTAL		**529 217**
6. Audiovisuel et Communication	30. Imagerie	237. Photographie	10 682
		238. Cameramen (chargé de filmage)	1 666
		239. Maquettisme	196
		240. Gravure (fait de graver et d'enregistrer un disque)	196
		241. Imprimeurs	9 310
		242. Cadrage (mise en place de l'image : photo)	490
		243. Fabrication de support magnétique et optique	...
		244. Technicien de laboratoire photo	...

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
		245. Régisseur de son et de lumière	98
		Total	**22 638**
	31. Installation, maintenance, entretien, et réparation de matériels optiques, photographiques et d'images	246. Installateur réparateur de matériel audiovisuel	2 697
		247. Installateur réparateur de matériels photographiques	1 395
		248. Installateur réparateur de matériels cinématographiques	93
		249. Installateur réparateur de matériels de télécommunication et assimilés	3 813
		250. Electricien cinéma ou électro (chargé de la prise de vue et de la mise en œuvre de l'éclairage)	651
		Total	**8 649**
	TOTAL		**31 287**
7. Hygiène et Soins corporels	32. Travail d'esthétiques, coiffure et tresses	251. Coiffure homme/femme	77 891
		252. Tresse de cheveux	21 534
		253. Tatouage et Henné	13 677
		254. Scarifiage	291
		255. Esthétique (manucure, pédicure)	30 652
		Total	**144 045**
	33. Fabrication de savons, de produits d'entretien et produits chimiques et cosmétiques	256. Fabrication de savons	30 652
		257. Fabrication de parfum, de produits chimiques et de colorants	13 386
		258. Fabrication d'encens	8 051
		259. Fabrication de poison	...
		Total	**52 089**
	34. Produits de la pharmacopée	260. Préparation d'infusion médicinale à base de feuilles et/ou d'écorces	1 600
		261. Préparation de poudre médicinale à base de feuilles et/ou d'écorces	5 000
		Total	**6 600**
	35. Fabrication de Prothèses et matériels orthopédiques	262. Fabrication de béquilles	428
		263. Fabrication de prothèses et matériels orthopédiques	1 712
		Total	**2 140**
	36. Nettoyage et entretien	264. Buanderie	4 947
		265. Spécialiste en pressing	9 991
		266. Spécialiste nettoyage courant de locaux et autres services	8 148
		267. Spécialiste traitement et élimination des déchets	2 231
		268. Pisciniste (chargé de l'entretien de piscine)	97
		Total	**25 414**
	TOTAL		**230 288**

BRANCHES	CORPS DE METIERS	METIERS	Nombre d'artisans
8. Artisanat d'Art	37. Fabrication d'articles de joaillerie, bijouterie, perlage et articles similaires	269. Bijouterie	18 818
		270. Orfèvrerie et joaillerie	582
		271. Bronzerie	291
		272. Ferronnerie d'art	1 746
		273. Armurerie	291
		274. Perlage (art de fixer les perles à l'aide d'une aiguille)	2 813
		Total	**24 541**
	38. Fabrication d'objets d'art traditionnel et Métiers de création de pièces uniques ou de Petites séries à tendance contemporaine	275. Sculpture et décoration sur autres matériaux	3 420
		276. Fabrication de jeux et jouets	190
		277. Fabrication d'instruments de musique	855
		278. Spécialiste en façonnage et Finition d'objets d'art	6 840
		279. Sculpture sur corne et os	...
		280. Art plastique	1 235
		Total	**12 540**
	39. Fabrication d'objets d'arts et restauration du patrimoine	281. Poterie	2 500
		282. Céramique	...
		283. Verrerie et autres objets d'art	2 200
		284. Restauration d'objets d'arts et autres	1 700
		Total	**6 400**
	40. Décoration	285. Spécialiste en art graphique	4 312
		286. Spécialiste en floral	1 960
		287. Fabrication d'objets de décoration d'intérieur	2 058
		288. Jardiniers	13 720
		289. Créateurs d'espaces verts	686
		290. Paysagistes	1 666
		291. Aménagistes	...
		Total	**24 402**
	TOTAL		**67 883**
National			**2 899 073**